

LEDENON



Le bulletin des habitants de la commune

Novembre 2018 n°27



**B
U
L
L
E
T
I
N

M
U
N
I
C
I
P
A
L**

LEDENON EN FETE



2018



MERCI LE COMITE





Côté Parc
06.20.49.24.45



BAR TABAC PRESSE EPICERIE Française des Jeux
COTE PARC
 vous accueille du lundi au vendredi de 06h à 13h30 et de 16h à 23h
 Du samedi au dimanche de 07h à 14h et de 17h à 23h



Côté parc

Poulet rôti tous les dimanches

Réservation au 06.20.49.24.45

COTE PARC

TOUS LES DIMANCHES
POULET ROTI



- POULET FERMIER**
16.00 €
- COQUELET**
12.00 €
- PORTION POMME DE TERRE**
2.00 €

Sur réservation au 06.20.49.24.45

Poulets et coquelets fermiers
Ferme avicole de la bruyette
30700 Aigaliers

TAXI

taxi mattei

transports médicaux assis et privés

3 chemin des Agaous
30210 LEDENON

cmattei1@hotmail.fr

06 21 35 92 16 ou 06 47 73 92 87

SOMMAIRE

- Le mot du Maire p.5
- Compte rendu Conseil Municipal p.6
- La mairie vous informe p.12
- Les travaux au village p.18
- Manifestations passées p.21
- Associations du village p.29
- Agenda p.38
- Nîmes Métropole p.40
- Chronique de notre village p.42
- Etat Civil p.43
- Coordonnées Associations p.44
- Contacts Utiles p.45



Marina Coiffure

19 avenue Geoffroy Perret

30210 Remoulins

colorations et soins naturels a base de plantes

0466373606

APPELEZ VITE !

*Lédenon, le bulletin de la commune,
n° 27, Novembre 2018*

Tirage à 800 exemplaires. Comité de lecture : Chantal DECLE-LOPEZ, Delphine SILVESTRE. Responsable de la rédaction : Delphine SILVESTRE. Directeur de la publication : Frédéric BEAUME. Impression : SEDI Equipement UZES. Photos : M. GOSSELIN, Mr CHAMONTIN, Me SILVESTRE, Mairie, Associations.

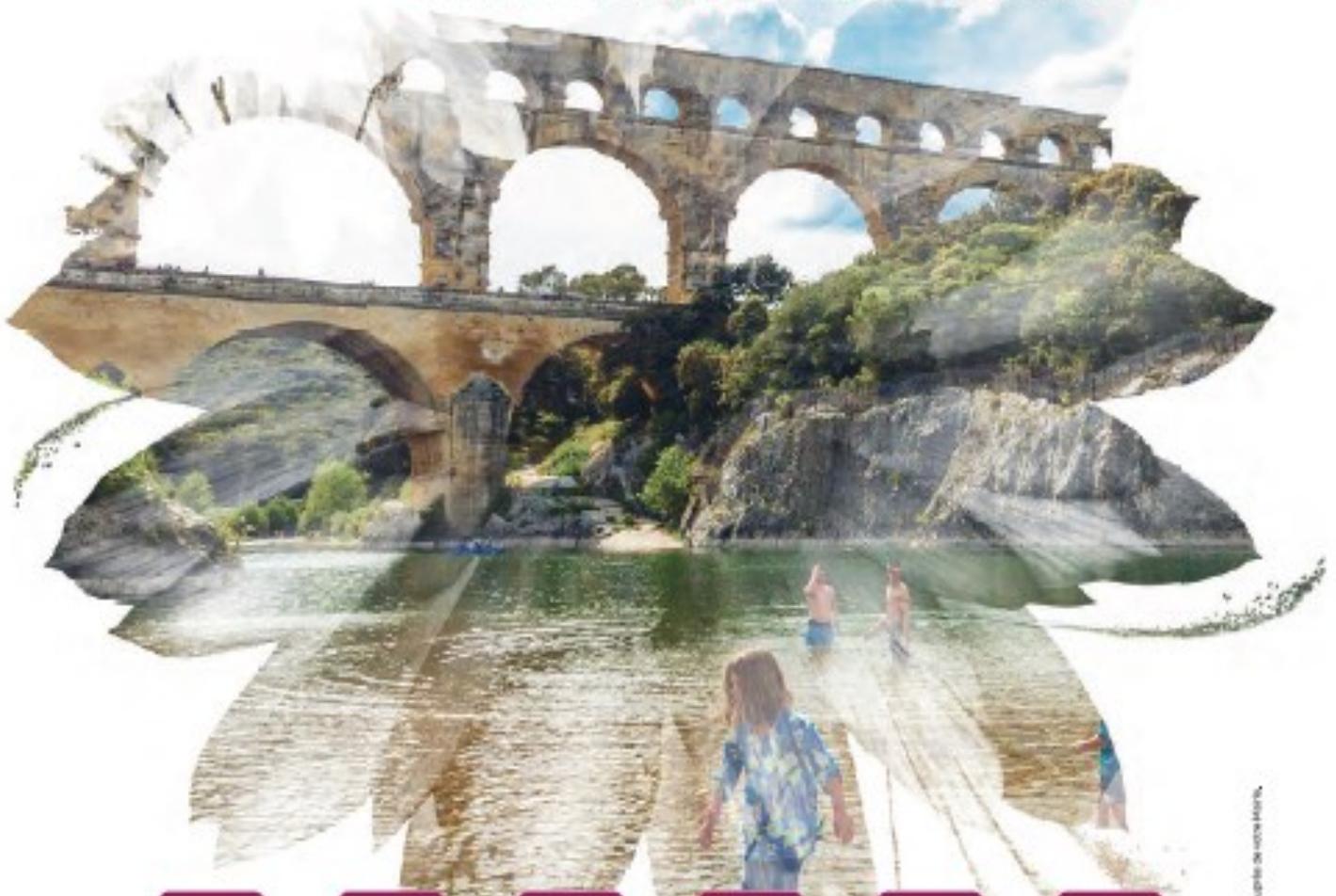
Permanences du Maire et de ses adjoints

Renseignements au 04 66 37 26 46

Contactez la mairie : contact@mairie-de-ledenon.fr

Retrouver l'information : www.ledenon.fr

Le Pont du Gard en illimité, toute l'année



MONUMENT

+



MUSÉE

+



LUDO

+



MÉMOIRES DE
GARRIGUE

+



CINÉ

+



EXPO TEMPO

MODALITÉS 2018

Les modalités d'accès au site du Pont du Gard pour les habitants des communes partenaires changent !

Pour chaque visite, il vous suffit de vous présenter à l'accueil du site munis* soit :

- de votre carte d'identité domiciliée dans le Gard
- d'un justificatif de domicile de moins de 6 mois.

Plus besoin d'aller en mairie. Depuis le 1^{er} janvier 2017, votre ancienne carte est désactivée.



RENSEIGNEMENTS :
04 66 37 50 99 / pontdugard.fr

* Sous réserve de la signature de la convention de partenariat entre votre commune et le site du Pont du Gard. Plus d'infos sur les modalités de votre mairie. Document à présenter par commune en échange d'une visite au pont. Arrivé(e) à la passerelle des fontaines d'Occitanie.

Chers Lédennaises et Lédennais,

En cette fin d'année c'est avec plaisir que je vous présente le bilan des actions menées par votre équipe municipale en 2018.

Les principaux projets en cours et à venir sont :

En ce qui concerne le projet Létino, la vente du terrain a été finalisée et le début des travaux d'aménagement du terrain est en cours.

Pour le projet passage du Presbytère (création d'un accès piéton entre notre place de l'église et le futur parking qui sera réalisé à son pied, le permis d'aménager est validé, l'appel d'offre auprès des entreprises a été couronné de succès, les travaux ont démarré, ils devraient se terminer aux alentours de la fin janvier 2019.

Ce projet comme celui de l'Entrée de Ville fait partie de notre volonté d'embellissement de notre village.

La mise en conformité de nos bâtiments municipaux, en regard du dossier agenda d'accessibilité programmée (ADAP), est bien avancée. A la fin de cette année nous espérons avoir terminés ceux-ci dans l'ensemble de nos bâtiments, à savoir :

La mairie. Les écoles. La poste.

La salle des fêtes. La cantine. La salle des aînés.

Nous avons aussi effectué des travaux au cimetière (pose d'une dalle et automatisation d'un portail d'accès).

Par ailleurs, d'importants travaux d'élagage vont être entrepris dans le parc municipal avant la fin de l'année.

L'étude hydraulique sur le périmètre de la commune est toujours en cours, nous approchons de la fin de celle-ci.

L'étude d'impact des nuisances sonores du circuit est en cours, elle devrait être terminée entre la fin décembre de cette année et la mi-janvier 2019.

Dans l'attente de la fin des 2 études évoquées ci-avant, nous continuons la révision du Plan d'Occupation des Sols valant élaboration du Plan Local d'Urbanisme.

Nos principales fêtes de l'été, 14 juillet et Votive ont remporté un franc succès de même que les trois soirées Food-Truck organisées par la mairie et qui seront à minima reconduites en 2019 ainsi que le Thé Dansant organisé dans le cadre de la semaine bleue

L'année 2019 sera marquée par la fin ou la réalisation de grands projets, entre autres :

Le Plan Local d'Urbanisme.

La réalisation du projet City Stade confié à Christophe Zaragoza.

La mise en œuvre du plan pluriannuel de réfection de nos voiries.

La continuité du plan d'amélioration de l'éclairage public.

Pour le reste, je vous laisse le plaisir feuilleter ce bulletin et je vous souhaite que cette fin d'année se passe pour vous dans une ambiance la plus festive possible.

Santé et Bonheur à vous tous.

*Frédéric Beaume
Maire de Lédénon*



MAIRIE DE LEDENON

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 7 NOVEMBRE 2018**

(EXTRAITS)

Travaux SMEG : Programme d'investissements 2019

Monsieur le Maire rappelle la délibération approuvant le programme de travaux de 2018 relatif au remplacement de 29 lampes sodium, dans le cadre de l'amélioration du réseau d'éclairage public de la commune.

Pour le programme 2019, il est proposé de procéder au remplacement de 28 lampes sodium par des lanternes Led comme prévu par l'étude ERIBAT de 2014, pour un montant unitaire de 690 € hors taxes.

La commune peut prétendre pour l'année 2019 à une participation du SMEG à hauteur de 70 % dans la limite d'un montant de 20 000 € de travaux hors taxes.

Il est proposé :

d'accepter le programme de travaux 2019,

de demander une participation du SMEG au financement de ces travaux à hauteur de 70 % du montant des travaux,

d'autoriser M. le Maire à signer tous documents afférents à cette opération

Adopté à l'unanimité

Travaux SMEG : Demande de subvention

Monsieur le Maire rappelle le projet de mise en place d'une horloge astronomique dans le cadre des travaux d'éclairage public consistant au déplacement du coffret pour le poste dit « croix des soldats ».

Le montant de l'horloge astronomique s'élève à 555,00 euros HT.

Il est proposé :

d'approuver le projet ainsi présenté,

de solliciter auprès du SMEG une subvention de 70 %,

d'autoriser M. le Maire à signer tous documents s'y rapportant

Adopté à l'unanimité.

Décision Modificative n° 2 au Budget Primitif 2018.

Dans le cadre des travaux d'aménagement du passage du presbytère et suite à l'attribution du marché de travaux, il est proposé de procéder à une décision modificative du Budget primitif 2018 comme suit :

Ouverture de crédits en dépenses et recettes :

| | |
|---|------------|
| Opération 9027 – Travaux Passage du Presbytère Article 2315 / chapitre 23 : (dépenses investissement) | + 52 000 € |
|---|------------|

| | |
|---|------------|
| Opération 9027 – Travaux Passage du Presbytère Article 1312 – subvention REGION / chapitre 13 : (recettes investissement) | + 34 000 € |
|---|------------|

| | |
|---|------------|
| Article 13151 – Fonds de concours CANM / chapitre 13 : (recettes investissement) | + 18 000 € |
|---|------------|

Adopté à l'unanimité.

Décision Modificative n° 3 au Budget Primitif 2018.

Les membres du Conseil Municipal sont informés des travaux à réaliser pour l'aménagement du parc municipal (travaux d'élagages et d'abattage d'arbres).

Une somme avait été inscrite au budget 2018 mais est légèrement insuffisante au vu du devis établi. Il est donc proposé de procéder à une décision modificative du Budget primitif 2018 comme suit :

Virements de crédits entre opérations :

Opération 9014 – Travaux réfection de voirie
Article 2315 / chapitre 23 : - 2 500 €
(dépenses investissement)

Opération 9022 – Autres travaux voirie (parc communal, forêt)
Article 2315 / chapitre 23 : + 2 500 €
(dépenses investissement)

Adopté à l'unanimité

Communauté d'Agglomération de Nîmes Métropole : Convention cadre de fonctionnement de la Direction des Usages et Infrastructures Numérique (DUIN)

Monsieur le Maire expose :

1- CONTEXTE GENERAL

Dès la création de la Communauté d'Agglomération Nîmes Métropole (CANM) en 2002, la Ville centre et l'Agglomération ont mis en commun leurs moyens informatiques avec les objectifs suivants :

- disposer d'une infrastructure et d'un système d'information mutualisé afin de favoriser la transversalité des actions, des procédures et des organisations dans le respect des gouvernances et des spécificités de chacune des structures.
- rationaliser et intégrer des ressources permettant de disposer d'un système d'information moins coûteux, dans le cadre d'un véritable partenariat.
- optimiser les SI tout en garantissant plus de sécurité, de disponibilité, de qualité de service aux utilisateurs et aux usagers dans un souci de proximité et de réactivité.
- créer une dynamique dans laquelle les nouveaux projets, les compétences, les expériences et les réalisations seraient partagés et mis en commun.

Les missions fonctionnelles de la DUIN mises en commun entre la CANM et la Commune sont les suivantes :

Conseil et Assistance

Il est donc proposé :

ARTICLE 1 : d'approuver l'évolution du périmètre de mutualisation entre la Direction des Usages et Infrastructures Numériques de Nîmes Métropole et la Commune de Ledenon.

ARTICLE 2 : d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention cadre de fonctionnement de la Direction des Usages et Infrastructures Numériques commune à Nîmes Métropole et à la Commune de Ledenon dans sa version issue de l'avenant n° 3.

ARTICLE 3 : les conséquences financières de cette délibération seront traduites dans les documents budgétaires de référence.

NB : le coût prévisionnel pour la commune de LEDENON est de 421 euros/an (pour la mission « conseil & assistance »).

Adopté à l'unanimité

Communauté d'Agglomération de Nîmes Métropole : Convention cadre de fonctionnement de la fonction de délégué à la protection des données

Elle articule 2 critères :

1. La part des comptes administratifs de fonctionnement et d'investissement de l'exercice budgétaire précédent (principaux et annexes et comprenant exclusivement les mouvements réels dont les rattachements à l'exclusion des reports) de la CANM dans les comptes administratifs cumulés (principaux et annexes ainsi que le CCAS et comprenant exclusivement les mouvements réels dont les rattachements à l'exclusion des reports) de l'ensemble des parties prenantes à la mise en commun du Délégué à la Protection des Données. Ce critère compte pour **46 % dans la clé de répartition**.

2. La part des ETP (tout statut confondu) non mutualisés de la CANM dans les ETP (tout statut confondu) non mutualisés cumulés de l'ensemble des parties prenantes à la mise en commun du Délégué à la Protection des Données, inscrits aux comptes administratifs de l'exercice budgétaire précédent. Ce critère compte pour **54 % dans la clé de répartition**.

Le taux pondéré obtenu représente la clé applicable à la CANM. Par incidence, les autres parties prenantes supportent la différence.

Il est donc proposé :

ARTICLE 1 : d'approuver les termes du projet de convention cadre de mutualisation de la fonction de Délégué à la Protection des Données entre Nîmes Métropole et la commune de LEDENON, annexée à la présente délibération.

ARTICLE 2 : d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer avec le Président de Nîmes Métropole la convention cadre de mutualisation de la fonction de Délégué à la Protection des Données, ainsi que tout acte s'y rapportant, sous réserve que celle-ci ait été approuvée par délibération du Conseil communautaire de Nîmes Métropole du 9 juillet 2018.

ARTICLE 3 : les conséquences financières de cette délibération seront traduites dans les documents budgétaires de référence.

NB : le coût prévisionnel pour la commune de LEDENON est de 484 euros/an.

Adopté à l'unanimité.

Communauté d'Agglomération de Nîmes Métropole : Convention de partenariat dans le cadre du programme « les vendredis de l'Agglo » et « les pestacles de l'Agglo »

Le Maire donne la parole à Mme Delphine SILVESTRE, conseillère municipale déléguée.

Dans le but d'inciter les communes à mettre en place une programmation culturelle annuelle, Nîmes Métropole met en œuvre depuis 2005, une opération intitulée « les vendredis et les pestacles de l'agglo ».

Nîmes Métropole fournit à chaque commune, divers spectacles à partir du catalogue de spectacles. Cette opération a pour objectifs de favoriser l'accès à la culture pour tous les publics, être une aide à la diffusion pour les compagnies professionnelles et assurer une permanence artistique de proximité sur le territoire communautaire.

Nîmes Métropole prend à sa charge le coût total des spectacles programmés dans ce cadre.

Afin de formaliser le partenariat nécessaire à la programmation 2018 avec les communes, une convention a été établie.

Il est proposé :

d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat à intervenir entre Nîmes Métropole et la commune de LEDENON dans le cadre du programme « les vendredis de l'agglo » et « les pestacles de l'agglo ».

Adopté à l'unanimité

NB : Pesteacle à Lédénon :

« Aladine et la lampe de poche merveilleuse »

Dimanche 2 décembre 2018 à 16 H à la salle du Parc

Adhésion au service Aides Financières d'Action Sociale (AFAS) de la CAF (pour gestion des prestations liées aux services périscolaires)

La CAF, dans le cadre de sa mission, propose de transmettre des données via un espace sécurisé du site www.caf.fr dénommé « Mon compte Partenaire ».

Il s'agit de déclarer en ligne les données financières et d'activité de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (garderie et cantine) que la commune gère.

Afin de pouvoir en bénéficier, la commune doit signer avec la CAF une convention d'accès à « Mon compte Partenaire » pour une durée de 1 an reconductible chaque année par tacite reconduction, un contrat de service ainsi qu'un bulletin d'adhésion AFAS.

Les services mis à disposition sont proposés à titre gratuit.

Il est proposé :

d'approuver la convention d'accès au portail internet de la CAF du Gard,

d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention, les avenants s'y rapportant ainsi que le contrat de service et le bulletin d'adhésion au service AFAS.

Adopté à l'unanimité

Adhésion des collectivités au service de la médiation préalable obligatoire organisée par le centre de gestion

Monsieur le Maire expose que le centre de gestion s'est vu confier par l'Etat, à sa demande, l'expérimentation dans le département du Gard de la médiation préalable obligatoire pour six catégories de litiges pouvant opposer un fonctionnaire territorial à son employeur, que le recours à cette procédure devrait désengorger les juridictions administratives, éviter la cristallisation des conflits et alléger les coûts pour les parties,

Considérant que les collectivités et établissements affiliés ou non affiliés au centre de gestion et intéressés par cette expérimentation concernant les litiges susceptibles de se produire avec leurs agents, doivent avoir impérativement conventionné avec le Centre de Gestion avant le 31 décembre 2018,

Il est proposé :

d'approuver la convention ci-annexée par laquelle la collectivité s'engage à soumettre ses litiges relevant du décret du 16 février 2018 susvisé à la procédure de médiation préalable obligatoire organisée par le centre de gestion ;

d'autoriser Monsieur le Maire à signer cette convention, ainsi que tous documents y afférent ;

de prévoir les crédits nécessaires afin de rémunérer, en cas de litige relevant du cadre réglementaire de la médiation préalable obligatoire, la mission au tarif pour chaque prestation prévu à l'article 5 (tarif de la prestation fixé à 150 € pour une collectivité affiliée).

Adopté à l'unanimité

Régime indemnitaire 2018

Monsieur le Maire expose qu'il doit être fixé, comme chaque année, l'enveloppe globale des crédits relatifs à l'IAT (indemnité d'administration et de technicité des personnels communaux) et autres primes, notamment en fonction des filières et des grades.

La répartition entre les agents est effectuée par le Maire.

Etant entendu que les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal,

Il est proposé :

d'affecter un montant global de 38 200 € pour l'enveloppe indemnitaire 2018.

Adopté à l'unanimité

Indemnité de conseil 2018 du Comptable Public

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal qu'il y a lieu de délibérer des indemnités de conseil et de budget, attribuées au receveur municipal et d'en fixer le taux.

Cette indemnité est calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983.

Il est proposé d'attribuer les indemnités de conseil au taux de 100 %, à M. Fabrice CES, trésorier.

Pour l'année 2018, le montant brut s'élève ainsi à 483,90 € soit 437,80 € net.

Adopté à l'unanimité

Subvention exceptionnelle pour les sinistrés de l'Aude

Suite aux crues dévastatrices sur le département de l'Aude en octobre dernier, le CCAS de la commune a décidé d'attribuer une subvention de 500 euros.

En complément, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'allouer une subvention exceptionnelle aux sinistrés de l'Aude d'un montant de 1 000 euros. Elle sera versée à l'Association des Maires de l'Aude qui a lancé un appel aux dons avec le Conseil Départemental de l'Aude.

Ces fonds seront affectés à la reconstruction des équipements publics dévastés.

Cette dépense sera imputée au compte 6574 – subventions de fonctionnement aux associations.

Adopté à l'unanimité

Informations / questions diverses

Rapport sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable, de l'assainissement collectif et de l'assainissement non collectif

Monsieur le Maire présente le rapport de 2017 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable, de l'assainissement collectif et de l'assainissement non collectif, établi par Nîmes Métropole.

Ce rapport est mis à disposition du public au secrétariat de la mairie aux horaires d'ouverture du public.

Réforme de la gestion des listes électorales

Monsieur le Maire informe de la réforme des listes électorales initiée par la loi du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales.

Elle vise notamment à lutter contre les non-inscriptions et les mal-inscriptions constatées lors des derniers scrutins.

Cette réforme va mettre fin au principe de la révision annuelle des listes électorales : les listes des communes seront désormais extraites d'un répertoire national tenu par l'Insee et actualisé en permanence.

Les commissions administratives vont être supprimées et la compétence pour statuer sur les demandes d'inscription et de radiation va être transférée aux maires.

De nouvelles commissions de contrôle vont être créées au mois de janvier 2019, chargées d'exécuter un contrôle a posteriori des décisions de refus d'inscription ou de radiation, en cas de recours administratif, et également de contrôler au moins une fois par an la régularité de la liste électorale.

Dans les communes de plus de 1 000 habitants et dans lesquelles deux listes au moins ont obtenu des sièges au conseil municipal lors de son dernier renouvellement, la commission de contrôle est composée de la façon suivante :

- 3 conseillers municipaux appartenant à la liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges, pris dans l'ordre du tableau,
- 2 conseillers municipaux appartenant à la 2^{ème} liste pris dans l'ordre du tableau,

Les conseillers municipaux désignés ne peuvent pas être le Maire, les adjoints et les conseillers titulaires d'une délégation en matière d'inscription sur la liste électorale.

S'il est impossible de constituer la commission de contrôle de cette façon, elle sera alors composée :

- 1 conseiller municipal,
- 1 délégué de l'administration désigné par le représentant de l'Etat,
- 1 délégué désigné par le Président du Tribunal de Grande Instance.

Une note explicative et un questionnaire visant au recensement des conseillers municipaux volontaires seront transmis à l'ensemble des élus. Une réponse est attendue pour le 12 novembre 2018.

Pour les conseillers municipaux n'ayant pas répondu dans le délai indiqué ci-dessus, il sera considéré qu'ils ne sont pas volontaires.

Retrouvez l'intégralité du compte rendu du Conseil Municipal du 08 novembre sur le site de la municipalité

<http://www.ledenon.fr/la-mairie/conseil-municipal/comptes-rendus-de-conseils/>

BAR - HOTEL

LE MIRACLE

NOUVELLE GERANCE

LM

RESTAURANT

BAR - HOTEL

**Ouverture tous les jours
des 06h00**

LM

RESTAURANT

Fleurs en Folie

04.66.37.19.52

Toutes compositions florales

c.c super u .30320
marguerites

Tel : 04 66 37 19 52

Vente à distance (CB)

fleurs en folie

58 avenue clément ader
c,c super u 30320
marguerites

04 66 37 19 52

fleurs.enfolie@orange.fr

Auto Ecole FIRST CAR

Patrice MILLOT

06.62.845.282

Partenaire du CFM Lédenon

Code de la route en 2 jours

Conduite en 5 jours

LA MAIRIE VOUS INFORME

VOISINS VIGILANTS

Voisins Vigilants met en relation les habitants pour lutter contre les cambriolages en recréant du lien social avec ses voisins, au travers de la plateforme de communication.

On y retrouve 3 points importants :

- Sécurité : Luttons contre l'insécurité, pas le biais d'un système d'alerte par SMS
- Convivialité : Échangeons des services entre voisins, petites annonces, covoiturage ...
- Bienveillance: Veillons ensemble les uns sur les autres, annuaires des voisins, messagerie.

Le système vous permet de prévenir en un clic l'ensemble des voisins vigilants de votre quartier d'un événement inhabituel. Les alertes peuvent être envoyées gratuitement par n'importe quel voisin inscrit depuis un téléphone portable.

C'est facile et **GRATUIT**.

Rendez-vous sur le site www.voisinsvigilants.org



**RESTEZ INFORMÉS DES ACTIVITÉS
MUNICIPALES, SOCIALES ET FESTIVES DE LA
MAIRIE DE LEDENON**

**ABONNEZ-VOUS À LA NEWSLETTER A PARTIR
DU SITE INTERNET :**

WWW.LEDENON.FR

*Vous recevrez, par mail, les dernières actualités,
l'agenda des prochaines manifestations, les
convocations et comptes rendus du conseil
municipal, les événements particuliers (coupure
d'eau, électricité, ...), etc.*

LE FRELON ASIATIQUE

Depuis le début de l'année, plusieurs personnes nous ont prévenus de la présence de nids de frelons asiatiques sur le territoire.

Monsieur MALHAUTIER -*réfèrent départemental sur le problème du frelon asiatique*- a été informé de ces situations et nous a confirmé que 6 nids ont déjà été détruits sur la commune.

Cependant, nous tenons à faire un rappel des bonnes conduites à tenir face à la présence d'un nid.

SURTOUT NE PAS ESSAYER DE LE DETRUIRE SOI MEME... CECI EST TROP DANGEREUX.

- 1/ Si ce nid est situé en hauteur alors il ne représente que peu de danger pour les personnes à partir du moment où rien ne vient le déranger sauf pour la biodiversité, cigales, bourdons, abeilles...qui disparaît alors complètement du secteur.
- 2/ Si ce nid est situé dans une haie à environ 2 m à 2 m 50, il est **VIVEMENT RECOMMANDE** de prévenir les pompiers (18) ; dans le Gard, plusieurs casernes sont équipées pour détruire ces nids. Si l'intervention tarde à être effectuée, les entreprises de désinsectisation peuvent également opérer. N'hésitez pas à faire jouer la concurrence.
- 3/ Il est possible également de disposer des pièges comme ceux utilisés pour piéger les guêpes.

Exemple de piège à réaliser soi-même à partir de 2 bouteilles en plastique :

Première bouteille :

Découper le haut qui servira d'entonnoir et le ré-emboîter à l'envers après avoir rempli le fond de la bouteille avec des petits galets pour assurer la stabilité au vent.

Préparer un appât à partir de la formule ci-dessous et en remplir la bouteille sans dépasser la hauteur des galets :

20 cl de bière brune + 3 cuillères à soupe de sirop de cassis + 20 cl vin blanc.

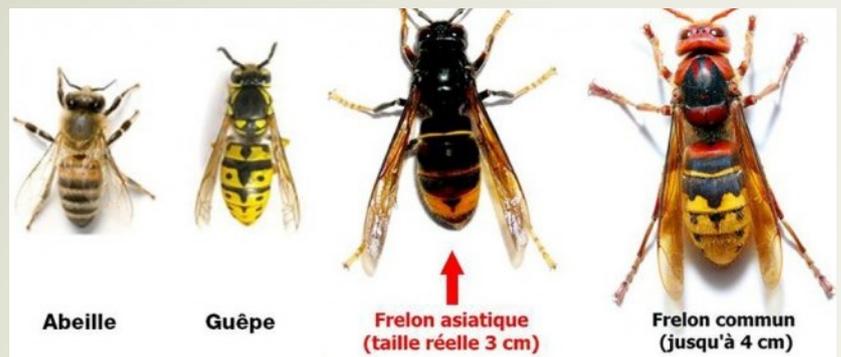
Ou bien, tout simplement, verser du jus de pomme.

Percer un trou de chaque côté de la bouteille et y passer un fil de fer qui servira d'anse pour l'accrocher en hauteur.

Deuxième bouteille :

Découper le haut et le bas. Découper dans la partie centrale restante un trou du diamètre de la première bouteille et emboîter le tout sur la première bouteille.

Votre piège est prêt.



Pièges à disposer à environ 1m50 du sol mi ombre, mi soleil dès le mois de février et pour toute l'année. Ne jamais les laver afin de préserver l'odeur des phéromones. En période estivale, prévoir de renouveler le liquide environ tous les 10 jours. Pour information, dans le Gard, au cours du printemps 2018, environ 3500 fondatrices ont été capturées.

Pour vaincre le frelon asiatique, chacun peut apporter sa pierre à l'édifice : nous vous remercions d'avance pour votre collaboration.

Monsieur MALHAUTIER se tient à votre disposition au 04 66 23 14 68 (rené.malhautier0747@orange.fr) pour tout complément d'information

RECYCLAGE

Tous les papiers se recyclent : trions les tous !

A partir du mois de novembre 2018, de nouvelles colonnes de tri seront mises en place pour trier tous vos papiers. Elles seront positionnées à côté de certaines colonnes à verre de manière à pouvoir effectuer le tri du verre et des papiers en même temps. Elles pourront recevoir tous les papiers du quotidien : journaux, magazines, courriers, prospectus... mais aussi enveloppes à fenêtre, cahiers à spirale, blocs notes avec agrafes, livres, annuaire, etc... Seuls les papiers souillés et spéciaux (aluminium, essuie-tout, lingettes par exemple) ne sont pas autorisés.

Il s'agit d'un service complémentaire à la collecte en porte-à-porte hebdomadaire permettant de se débarrasser de leurs papiers et plus particulièrement des archives, stock de revues, publicités et autres grandes quantités de papiers. Très économique, ce système est à l'équilibre car les coûts de collecte sont compensés par la revente des papiers pour recyclage.



Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la Direction de la Collecte et du Traitement des Déchets Ménagers de Nîmes Métropole au 04.66.02.54.54 ou dctdm@nimes-metropole.fr

DATE DE COLLECTE DES ENCOMBRANTS POUR L'ANNEE 2018

COMMUNE DE LEDENON

La collecte se fait le 1^{er} jeudi de chaque mois soit :

La prochaine le 6 DECEMBRE

Contactez le service par téléphone au **04 66 02 54 54**, du lundi au vendredi de de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Petit Rappel : collecte des ordures ménagères les lundis et jeudis, et collecte du recyclable les mercredis.

Merci de ne pas laisser trainer vos poubelles en dehors de ces jours de collectes.

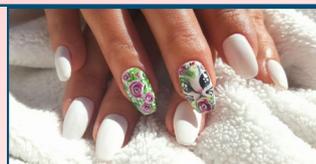
Complice de votre beauté!

Maïté 
l'esthéticienne
& Prothésiste onguilaire - Maquilleuse

Soins des mains et des pieds, vernis semi permanent, pose d'ongles résine ou gel, nails art simple ou sophistiqué, épilations, maquillage, massage relaxant

Facebook : @maite.lestheticienne/
Service à domicile / uniquement sur rendez-vous
secteur Gard/Vaucluse

06.12.54.13.47



PRESCRIPTIONS POUR LE BRULAGE DES VEGETAUX

Les périodes réglementées pour l'emploi du feu :

| | | |
|---|-----------------------------------|---|
| Janvier février mars avril mai 14 juin | 15 juin juillet aout 15 septembre | 16 septembre octobre novembre décembre |
| Autorisation avec déclaration (sauf période de sécheresse) | Interdit | Autorisation avec déclaration (sauf période de sécheresse) |

Les périodes d'interdictions :

Il est interdit aux propriétaires et à leurs ayants droits de fumer, de porter ou d'allumer du feu à l'intérieur et jusqu'à une distance de 200 mètres des bois, forêts, landes, maquis, garrigues, plantations et reboisement :

- du 15 juin au 15 septembre
- Le reste de l'année en période de sécheresse (temps sec depuis plus de 2 semaines avec vent fréquent)
- En cas de risque exceptionnel déterminé par arrêté préfectoral

Les règles de sécurité pour le brûlage en période autorisée :

- prévenir les sapeurs-pompiers en téléphonant par le 18 ou le 112 la veille ou le matin même de l'opération
- Assurer une surveillance constante et directe du feu, ne pas quitter la zone avant l'extinction complète du ou des foyers.
- Effectuer la mise à feu par temps calme (vitesse de vent observée ou prévue par Météo France inférieure en moyenne à 20 km/heure)
- Disposer à proximité immédiate d'un moyen d'alerte (téléphone mobile ..) et d'une réserve d'eau avec un dispositif de pulvérisation
- Procéder à l'incinération entre l'heure légale de lever du soleil et 16 heures, l'extinction totale devant avoir lieu au plus tard 1 h avant l'heure légale du coucher du soleil.
- Etre en possession du récépissé de la déclaration d'incinération délivré en mairie datant de moins de 3 mois.

NUMERO TRES UTILES

COLLECTE DES DECHETS - FUITE D'EAU - EAUX USEES

VOUS CONSTATEZ UN PROBLEME DE **COLLECTE DES DECHETS MENAGERS**

VEUILLEZ CONTACTER DIRECTEMENT :

NIMES METROPOLE 04 66 02 54 54

VOUS CONSTATEZ **UNE FUITE D'EAU** SUR LA VOIRIE

VEUILLEZ CONTACTER DIRECTEMENT :

LE SERVICE CLIENTELE SAUR 04 30 62 10 09

VOUS CONSTATEZ UN PROBLEME DE **DEBORDEMENT DES EAUX USEES**

VEUILLEZ CONTACTER DIRECTEMENT :

LE SERVICE CLIENTELE SAUR 04 30 62 10 09

TANGO BUS

LIGNE 21 CALENDRIER DES PÉRIODES

AOÛT 2018

| Lun | Mar | Mer | Jeu | Ven | Sam | Dim |
|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
| | | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
| 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 |
| 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 |
| 27 | 28 | 29 | 30 | 31 | | |

SEPTEMBRE 2018

| Lun | Mar | Mer | Jeu | Ven | Sam | Dim |
|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
| | | | | | 1 | 2 |
| 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 |
| 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 |
| 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 |
| 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 |

OCTOBRE 2018

| Lun | Mar | Mer | Jeu | Ven | Sam | Dim |
|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
| 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 |
| 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 |
| 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 |
| 29 | 30 | 31 | | | | |

NOVEMBRE 2018

| Lun | Mar | Mer | Jeu | Ven | Sam | Dim |
|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
| | | | 1 | 2 | 3 | 4 |
| 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 |
| 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 |
| 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 |
| 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | | |

DECEMBRE 2018

| Lun | Mar | Mer | Jeu | Ven | Sam | Dim |
|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
| | | | | | 1 | 2 |
| 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 |
| 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 |
| 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 |
| 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 |
| 31 | | | | | | |

JANVIER 2019

| Lun | Mar | Mer | Jeu | Ven | Sam | Dim |
|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
| | | | 1 | 2 | 3 | 4 |
| 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 |
| 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 |
| 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 |
| 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | 31 | |

FÉVRIER 2019

| Lun | Mar | Mer | Jeu | Ven | Sam | Dim |
|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
| | | | | | 1 | 2 |
| 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 |
| 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 |
| 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 |
| 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | | |

MARS 2019

| Lun | Mar | Mer | Jeu | Ven | Sam | Dim |
|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
| | | | | | 1 | 2 |
| 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 |
| 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 |
| 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 |
| 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 |
| 31 | | | | | | |

AVRIL 2019

| Lun | Mar | Mer | Jeu | Ven | Sam | Dim |
|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
| 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 |
| 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 |
| 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 |
| 29 | 30 | | | | | |

MAI 2019

| Lun | Mar | Mer | Jeu | Ven | Sam | Dim |
|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
| | | | 1 | 2 | 3 | 4 |
| 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 |
| 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 |
| 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 |
| 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | 31 | |

JUIN 2019

| Lun | Mar | Mer | Jeu | Ven | Sam | Dim |
|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
| | | | | | 1 | 2 |
| 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 |
| 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 |
| 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 |
| 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 |

JUILLET 2019

| Lun | Mar | Mer | Jeu | Ven | Sam | Dim |
|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
| 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 |
| 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 |
| 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 |
| 29 | 30 | 31 | | | | |

□ Période normale
□ Période allégée

□ Dimanches & jours fériés
□ Samedis

□ Période été
□ Samedis été

□ Pas de service

2

3

LIGNE 21 DU LUNDI AU VENDREDI
LÉDENON ► CABRIÈRES ► ST-GERVASY ► MARGUERITES ► NÎMES

Horaires valables à partir du lundi 27 août 2018

Reportez-vous au calendrier qui se trouve en pages 2 et 3 de votre guide.

| STATIONS | LÉDENON | CABRIÈRES | ST-GERVASY | MARGUERITES | NÎMES |
|-------------------|---------|-----------|------------|-------------|-------|
| CROIX DES SOLDATS | 5:50 | 6:50 | 7:50 | 8:50 | 10:50 |
| CHEMIN DU GRÈS | 5:51 | 6:51 | 7:51 | 8:51 | 10:51 |
| LÉTIQ | 6:50 | 7:50 | 8:50 | 9:50 | 11:50 |
| LES JARDINS | 6:56 | 7:56 | 8:56 | 9:56 | 11:56 |
| LA CARAÏBE | 6:57 | 7:57 | 8:57 | 9:57 | 11:57 |
| OCTAVE CAMPAN | 6:58 | 7:58 | 8:58 | 9:58 | 11:58 |
| SMAC / PALOMA | 6:59 | 7:59 | 8:59 | 9:59 | 11:59 |
| P. LAMOUR | 6:59 | 7:59 | 8:59 | 9:59 | 11:59 |
| MARGUERITES | 6:59 | 7:59 | 8:59 | 9:59 | 11:59 |
| LA PONCHE | 6:59 | 7:59 | 8:59 | 9:59 | 11:59 |
| ST-GERVASY | 6:59 | 7:59 | 8:59 | 9:59 | 11:59 |
| PROVENCE II | 6:59 | 7:59 | 8:59 | 9:59 | 11:59 |
| PETIT CALVAIRE | 6:59 | 7:59 | 8:59 | 9:59 | 11:59 |
| LA CARAÏBE | 6:59 | 7:59 | 8:59 | 9:59 | 11:59 |
| SMAC / PALOMA | 6:59 | 7:59 | 8:59 | 9:59 | 11:59 |
| P. LAMOUR | 6:59 | 7:59 | 8:59 | 9:59 | 11:59 |
| MARGUERITES | 6:59 | 7:59 | 8:59 | 9:59 | 11:59 |
| LA PONCHE | 6:59 | 7:59 | 8:59 | 9:59 | 11:59 |
| ST-GERVASY | 6:59 | 7:59 | 8:59 | 9:59 | 11:59 |
| PROVENCE II | 6:59 | 7:59 | 8:59 | 9:59 | 11:59 |
| PETIT CALVAIRE | 6:59 | 7:59 | 8:59 | 9:59 | 11:59 |
| LA CARAÏBE | 6:59 | 7:59 | 8:59 | 9:59 | 11:59 |
| SMAC / PALOMA | 6:59 | 7:59 | 8:59 | 9:59 | 11:59 |
| P. LAMOUR | 6:59 | 7:59 | 8:59 | 9:59 | 11:59 |
| MARGUERITES | 6:59 | 7:59 | 8:59 | 9:59 | 11:59 |
| LA PONCHE | 6:59 | 7:59 | 8:59 | 9:59 | 11:59 |
| ST-GERVASY | 6:59 | 7:59 | 8:59 | 9:59 | 11:59 |
| PROVENCE II | 6:59 | 7:59 | 8:59 | 9:59 | 11:59 |
| PETIT CALVAIRE | 6:59 | 7:59 | 8:59 | 9:59 | 11:59 |
| LA CARAÏBE | 6:59 | 7:59 | 8:59 | 9:59 | 11:59 |
| SMAC / PALOMA | 6:59 | 7:59 | 8:59 | 9:59 | 11:59 |
| P. LAMOUR | 6:59 | 7:59 | 8:59 | 9:59 | 11:59 |
| MARGUERITES | 6:59 | 7:59 | 8:59 | 9:59 | 11:59 |
| LA PONCHE | 6:59 | 7:59 | 8:59 | 9:59 | 11:59 |
| ST-GERVASY | 6:59 | 7:59 | 8:59 | 9:59 | 11:59 |
| PROVENCE II | 6:59 | 7:59 | 8:59 | 9:59 | 11:59 |
| PETIT CALVAIRE | 6:59 | 7:59 | 8:59 | 9:59 | 11:59 |
| LA CARAÏBE | 6:59 | 7:59 | 8:59 | 9:59 | 11:59 |
| SMAC / PALOMA | 6:59 | 7:59 | 8:59 | 9:59 | 11:59 |
| P. LAMOUR | 6:59 | 7:59 | 8:59 | 9:59 | 11:59 |
| MARGUERITES | 6:59 | 7:59 | 8:59 | 9:59 | 11:59 |
| LA PONCHE | 6:59 | 7:59 | 8:59 | 9:59 | 11:59 |
| ST-GERVASY | 6:59 | 7:59 | 8:59 | 9:59 | 11:59 |
| PROVENCE II | 6:59 | 7:59 | 8:59 | 9:59 | 11:59 |
| PETIT CALVAIRE | 6:59 | 7:59 | 8:59 | 9:59 | 11:59 |
| LA CARAÏBE | 6:59 | 7:59 | 8:59 | 9:59 | 11:59 |
| SMAC / PALOMA | 6:59 | 7:59 | 8:59 | 9:59 | 11:59 |
| P. LAMOUR | 6:59 | 7:59 | 8:59 | 9:59 | 11:59 |
| MARGUERITES | 6:59 | 7:59 | 8:59 | 9:59 | 11:59 |
| LA PONCHE | 6:59 | 7:59 | 8:59 | 9:59 | 11:59 |
| ST-GERVASY | 6:59 | 7:59 | 8:59 | 9:59 | 11:59 |
| PROVENCE II | 6:59 | 7:59 | 8:59 | 9:59 | 11:59 |
| PETIT CALVAIRE | 6:59 | 7:59 | 8:59 | 9:59 | 11:59 |
| LA CARAÏBE | 6:59 | 7:59 | 8:59 | 9:59 | 11:59 |
| SMAC / PALOMA | 6:59 | 7:59 | 8:59 | 9:59 | 11:59 |
| P. LAMOUR | 6:59 | 7:59 | 8:59 | 9:59 | 11:59 |
| MARGUERITES | 6:59 | 7:59 | 8:59 | 9:59 | 11:59 |
| LA PONCHE | 6:59 | 7:59 | 8:59 | 9:59 | 11:59 |
| ST-GERVASY | 6:59 | 7:59 | 8:59 | 9:59 | 11:59 |
| PROVENCE II | 6:59 | 7:59 | 8:59 | 9:59 | 11:59 |
| PETIT CALVAIRE | 6:59 | 7:59 | 8:59 | 9:59 | 11:59 |
| LA CARAÏBE | 6:59 | 7:59 | 8:59 | 9:59 | 11:59 |
| SMAC / PALOMA | 6:59 | 7:59 | 8:59 | 9:59 | 11:59 |
| P. LAMOUR | 6:59 | 7:59 | 8:59 | 9:59 | 11:59 |
| MARGUERITES | 6:59 | 7:59 | 8:59 | 9:59 | 11:59 |
| LA PONCHE | 6:59 | 7:59 | 8:59 | 9:59 | 11:59 |
| ST-GERVASY | 6:59 | 7:59 | 8:59 | 9:59 | 11:59 |
| PROVENCE II | 6:59 | 7:59 | 8:59 | 9:59 | 11:59 |
| PETIT CALVAIRE | 6:59 | 7:59 | 8:59 | 9:59 | 11:59 |
| LA CARAÏBE | 6:59 | 7:59 | 8:59 | 9:59 | 11:59 |
| SMAC / PALOMA | 6:59 | 7:59 | 8:59 | 9:59 | 11:59 |
| P. LAMOUR | 6:59 | 7:59 | 8:59 | 9:59 | 11:59 |
| MARGUERITES | 6:59 | 7:59 | 8:59 | 9:59 | 11:59 |
| LA PONCHE | 6:59 | 7:59 | 8:59 | 9:59 | 11:59 |
| ST-GERVASY | 6:59 | 7:59 | 8:59 | 9:59 | 11:59 |
| PROVENCE II | 6:59 | 7:59 | 8:59 | 9:59 | 11:59 |
| PETIT CALVAIRE | 6:59 | 7:59 | 8:59 | 9:59 | 11:59 |
| LA CARAÏBE | 6:59 | 7:59 | 8:59 | 9:59 | 11:59 |
| SMAC / PALOMA | 6:59 | 7:59 | 8:59 | 9:59 | 11:59 |
| P. LAMOUR | 6:59 | 7:59 | 8:59 | 9:59 | 11:59 |
| MARGUERITES | 6:59 | 7:59 | 8:59 | 9:59 | 11:59 |
| LA PONCHE | 6:59 | 7:59 | 8:59 | 9:59 | 11:59 |
| ST-GERVASY | 6:59 | 7:59 | 8:59 | 9:59 | 11:59 |
| PROVENCE II | 6:59 | 7:59 | 8:59 | 9:59 | 11:59 |
| PETIT CALVAIRE | 6:59 | 7:59 | 8:59 | 9:59 | 11:59 |
| LA CARAÏBE | 6:59 | 7:59 | 8:59 | 9:59 | 11:59 |
| SMAC / PALOMA | 6:59 | 7:59 | 8:59 | 9:59 | 11:59 |
| P. LAMOUR | 6:59 | 7:59 | 8:59 | 9:59 | 11:59 |
| MARGUERITES | 6:59 | 7:59 | 8:59 | 9:59 | 11:59 |
| LA PONCHE | 6:59 | 7:59 | 8:59 | 9:59 | 11:59 |
| ST-GERVASY | 6:59 | 7:59 | 8:59 | 9:59 | 11:59 |
| PROVENCE II | 6:59 | 7:59 | 8:59 | 9:59 | 11:59 |
| PETIT CALVAIRE | 6:59 | 7:59 | 8:59 | 9:59 | 11:59 |
| LA CARAÏBE | 6:59 | 7:59 | 8:59 | 9:59 | 11:59 |
| SMAC / PALOMA | 6:59 | 7:59 | 8:59 | 9:59 | 11:59 |
| P. LAMOUR | 6:59 | 7:59 | 8:59 | 9:59 | 11:59 |
| MARGUERITES | 6:59 | 7:59 | 8:59 | 9:59 | 11:59 |
| LA PONCHE | 6:59 | 7:59 | | | |

RECENSEMENT MILITAIRE

Le recensement : obligatoire à 16 ans.

Depuis le 1er janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent obligatoirement se faire recenser à la Mairie de leur domicile. Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent leur seizième anniversaire.

Une attestation de recensement sera remise. Il est primordial de la conserver, jusqu'à la date anniversaire des 18 ans, car elle sera réclamée pour les inscriptions aux examens ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire et même conduite accompagnée).

Les données issues du recensement faciliteront l'inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

La journée d'Appel de Préparation à la Défense.

Elle est obligatoire pour les garçons et filles entre la date de recensement et l'âge de 18 ans.

Les pouvoirs publics et les forces armées agissent chaque jour pour que la liberté puisse exister, sur notre territoire, en Europe et sur d'autres continents et la JAPD permet de rappeler à chacun que cette liberté a un prix. C'est aussi une occasion unique de contact direct avec la communauté militaire, et de découverte des multiples métiers et spécialités, civiles et militaires qu'offre aujourd'hui aux jeunes, la Défense.

Le jeune reçoit sa convocation environ 30 jours avant. Si la date de convocation ne convient pas, il appartient au jeune de la faire part dans les jours au CSN. Deux autres dates lui seront proposées. La JAPD débute à 09h00 et se termine à 17h00.

Au cours de la journée, il y a : formalités administratives, modules sur la citoyenneté, les moyens de la défense et les métiers de la défense, initiation au secourisme, test de connaissance de la langue française et éventuellement une visite du site.

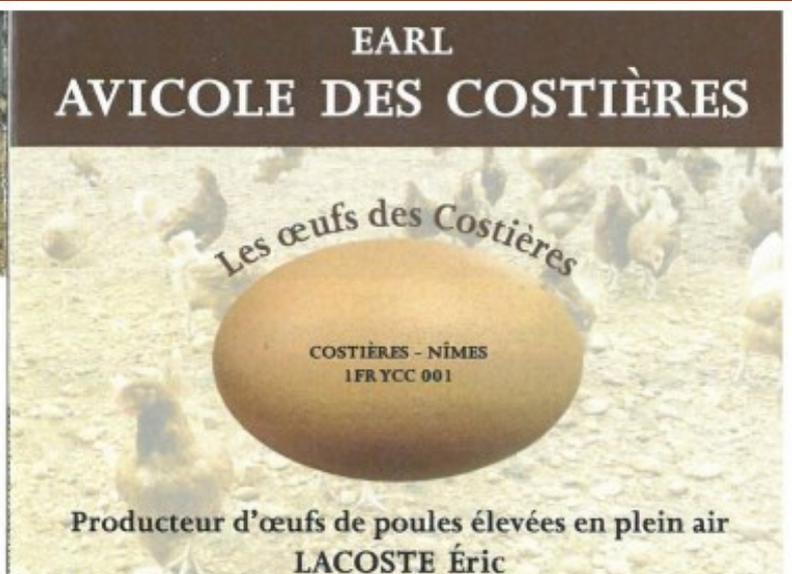
Un certificat de participation sera remis aux participants, il remplace l'attestation de recensement qui devient caduque et est valable jusqu'à l'âge de 25 ans. Il sera à conserver et à présenter aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Pièces à présenter : Carte nationale d'identité du jeune et livret de famille.



Nous sommes producteurs
d'œufs plein air sur les Costières
et afin de vous garantir cette production locale,
nous avons créé la Marque

“Les œufs des Costières”



En vente : Côté Parc ou marché de Marguerittes Samedi matin

LES TRAVAUX A LEDENON

POURSUITE DES TRAVAUX D'ACCESSIBILITE AUX PERSONNES A MOBILITE REDUITE

Dans le cadre des travaux d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite (PMR), la municipalité à mandaté 3 entreprises à l'issue d'un appel d'offre afin de réaliser les travaux suivants :

- Salle du parc :
 - Mise en conformité de la rampe d'accès à l'entrée principale
 - Réaménagement des sanitaires
- Salle des ainés :
 - Création d'une rampe d'accès à l'entrée principale
 - Mise en place d'un sanitaire PMR
- Agence postale :
 - Modification de la banque d'accueil
 - Remplacement du sas existant par un espace sécurisé facilitant l'accès aux personnes à mobilité réduite
- Cimetière :
 - Automatisation d'un portail
 - Création d'une place de parking PMR
- Cantine maternelle
 - Création d'une rampe d'accès à l'entrée principale

Afin de solder les travaux pour la fin de cette année 2018, la municipalité a confié à ses agents techniques les travaux suivants :

- Salle du parc :
 - Mise en place d'un garde-corps le long de la rampe d'accès à l'entrée principale
 - Balisage de l'escalier reliant la salle du parc à l'école élémentaire
- Agence postale :
 - Mise en place d'un sol souple à l'intérieur de l'espace sécurisé
- Cantine élémentaire :
 - Plantation de végétaux le long de la rampe d'accès
- Ecoles et mairie
 - Balisage des divers escaliers
 - Réaménagement des divers seuils de portes facilitant

les accès PMR

En marge de ces travaux, la municipalité va modifier une partie de sa banque d'accueil.



PASSAGE DU PRESBYTERE

C'est parti !

Quelle heureuse surprise que de découvrir ce que nous imaginions depuis 1 an ! Cette perspective offerte par la destruction du garage attenant au presbytère.

Ce cheminement permettra un accès pour tous (personnes à mobilité réduite prises en compte) du centre du village au parking derrière l'église et aux futurs commerces du projet letino.

A l'ombre du tilleul, auquel nous tenions, une petite placette avec des bancs permettra de proposer un lieu convivial. Ce projet libérera aussi la façade de l'édifice religieux devant lequel plus aucune voiture ne pourra stationner.

Le nouveau parking offrira aux habitants 29 places ainsi que deux places handicapées et deux places prévues pour la recharge des voitures électriques. Un emplacement pour les deux roues est aussi prévu.

Cet aménagement, monté en étroite collaboration avec les Bâtiments de France contribuera à la mise en valeur de notre patrimoine et à la qualité de vie des Lédenonais. Un grand merci pour la patience des habitants impactés par ces travaux. Tout devrait être fini fin janvier au plus tard.



Électricité – Plomberie – Climatisation
Mail : direction.epcbatiment@gmail.com
Tél : 06 76 47 89 89

PLUIE-INONDATION

LES 8 BONS COMPORTEMENTS

en cas de pluies méditerranéennes intenses



JE M'INFORME
et je reste à l'écoute
des consignes des autorités
dans les médias et sur les
réseaux sociaux en suivant
les comptes officiels



**JE NE PRENDS PAS
MA VOITURE
ET JE REPORTE
MES DÉPLACEMENTS**



**JE ME SOUCIE DES
PERSONNES PROCHES,**
de mes voisins et des
personnes vulnérables



**JE M'ÉLOIGNE
DES COURS D'EAU**
et je ne stationne pas sur
les berges ou sur les ponts



JE NE SORS PAS
Je m'abrite dans un bâtiment
et surtout pas sous un arbre
pour éviter un risque de foudre



**JE NE DESCENDS PAS
DANS LES SOUS-SOLS
ET JE ME RÉFUGIE
EN HAUTEUR, EN ÉTAGE**



ROUTE INONDÉE

**JE NE M'ENGAGE NI
EN VOITURE NI À PIED**
Pont submersible, gué, passage
souterrain... Moins de 30 cm d'eau
suffisent pour emporter une voiture



**JE NE VAIS PAS
CHERCHER MES
ENFANTS À L'ÉCOLE,**
ils sont en sécurité

JE CONNAIS LES NIVEAUX DE VIGILANCE

- Phénomènes localement dangereux
- Phénomènes dangereux et étendus
- Phénomènes dangereux d'intensité exceptionnelle



J'AI TOUJOURS CHEZ MOI UN KIT DE SÉCURITÉ

Radio et lampes de poche avec piles de rechange, bougies, briquets ou allumettes, nourriture non périssable et eau potable, médicaments, lunettes de secours, vêtements chauds, double des clés, copie des papiers d'identité, trousse de premier secours, argent liquide, chargeur de téléphone portable, articles pour bébé, nourriture pour animaux.

JE NOTE LES NUMÉROS UTILES

Ma mairie
112 ou **18** Pompiers
15 SAMU
17 Gendarmerie, Police

pluie-inondation.gouv.fr #pluieinondation

LES MANIFESTATIONS PASSEES

COMMEMORATION DU 08 MAI 1945

Cérémonie du souvenir, cérémonie en mémoire de ceux qui ont donné leur vie pour notre futur et notre liberté. Les lédenonnais ont comme à leur habitude et dans le profond respect répondu présents pour cette commémoration historique encadrés par nos jeunes conseillers municipaux dont l'un d'entre eux a déposé une gerbe au pied du monument aux morts.

Après le discours de M. le Maire et message de Madame la Secrétaire d'État, nos jeunes conseillers ont honoré nos héros par la lecture d'extraits de textes d'élèves ayant connu ces années de guerre.

La sonnerie aux morts a ensuite retenti suivi de notre belle marseillaise pour l'honneur de nos combattants. Cet hommage a trouvé sa clôture par le verre de l'amitié en salle des fêtes.



LA FETE DE LA SAINT CYR ET SAINTE JULITTE :

Une tradition villageoise

Comme chaque année, Saint Cyr et sa mère Sainte Julitte, saints patrons de notre village, ont été fêtés. Après une déambulation dans les vieilles rues de Lédénon, les statues ont pris place au milieu du parc pour une messe en plein air officiée par le nouveau prêtre, l'Abbé Robert Carrara.

Pour terminer ce moment festif, la paroisse offrait l'apéritif puis un repas partagé était organisé à l'ombre des arbres centenaires.

Une fête qui réunit chaque année, au mois de juin, croyants et non croyants, tous unis autour d'un rassemblement convivial autour de nos traditions. Un grand merci aux bénévoles qui ne comptent pas leur temps pour assurer la réussite de cet événement.



Vendredi 06 Juillet 2018

Une soirée bien réussie



Avec **LES EPHEMERES** en concert





TOUT EN DOUCEURS



O'MAX FRESH

Et les FOOD TRUCK au rendez-vous



VAS'Y FOOD TRUCK



LA ROTISSERIE



IL CUORE DI PASTA



TAMA'A SUSHI FOOD TRUCK

SOIREEES FOOD TRUCK

Les gourmands devaient être mis à l'honneur !

C'est ainsi que Mme Martine PONS a eu l'excellente idée d'organiser, avec le soutien de Mme Chantal DECLE LOPEZ, 3 soirées FOOD TRUCK pour que petits et grands puissent passer d'agréables moments musicaux en dégustant des mets de toutes origines dans un cadre plus que sympathique qu'est notre beau parc.

Sushi, hamburgers, poulet grillé, grillades portugaises, pâtes italiennes, traiteur traditionnel, créole, pâtisseries, glaces et autres étaient présents pour régaler les papilles de tous.

Ces soirées n'auraient pas remporté un tel succès sans les animations musicales des EPHEMERES, SILVER DUO et BMB (BROTHER MUSIC BROTHER) à qui nous renouvelons nos remerciements pour l'ambiance électrique et plus que sympathique de ces instants privilégiés.

Il était difficile de ne pas renouveler de telles réunions estivales et nous vous disons donc à l'année prochaine pour 4 nouvelles manifestations identiques dont la première aura lieu le soir de la fête de la musique !

SILVER DUO



PETIT DEJEUNER FESTIF

Comme chaque année, la Mairie a offert le petit déjeuner près du Parc le dimanche matin de la fête votive.



Le succès ne fut pas des moindres avec la réalisation de nos célèbres omelettes par M. Rémy LACOSTE et ses aides cuisiniers, M. Patrice MOURRISSARGUE et M. Bernard PRADIER.

Nombreux villageois ont encore et de plus en plus répondu présents à cet instant d'échange festif dans une ambiance colorée et décontractée et que toutes et tous apprécient encore et encore

Encore tous nos remerciements à la famille LACOSTE pour leur contribution et leur présence à nos côtés.

Les nouveaux rendez-vous FOOD TRUCK 2019

Le 21 juin 2019 soirée spéciale fête de la musique

Avec DENIS
DIAZ

19 juillet
09 aout
et 20 septembre



Le **Domaine de la Patience** à Bezouze connu pour ses vins bio et sans soufre ouvre sa **Boutique de Noël** en période des fêtes pour choisir vos vins de fête et compositions avec des produits du terroir originaux et de qualité.

Les vins bio d'un vigneron engagé et respectueux de son terroir vous attendent à la dégustation tout au long de l'année au caveau du :

DOMAINE DE LA
PATIENCE
61 RD 6086, 30320 Bezouze

Ouvert du lundi au samedi 9h-12h et 14h-18h



domainedelapatience@orange.fr et www.domaine-patience.com

tel 04 66 75 95 94

**jeronimo
traiteur**



Traiteur et
rôtisseur
06.11.71.35.37

TOUT TYPE D'EVENEMENTS

MENU SUR MESURE
REPAS DE GROUPE
BUFFET / ROTISSERIE
PLANCHA

f **JERONIMO TRAITEUR**

N° SIRET 81761704400014



sanchez-jerome.e-monsite.com

NIMES METROPOLE JAZZ FESTIVAL



Le dimanche 23 septembre, la commune a accueilli différents artistes dans la cadre du **Nîmes Métropole Jazz Festival**.

Nous avons pu découvrir HarmoNîmes en Scènes, Zahia Ziouani , Orchestre Symphonique Divertimento ,Joshua Trenel, Roman Raynaud, Kristine Charmasson et Hijos de Tuba.



Une manifestation assez insolite, puisque réalisée en plein air dans le cadre d'un piquenique musical, une première pour le **Nîmes Mé-**

tropole Jazz festival mais également pour notre village.

Cette journée ensoleillée fut une véritable réussite, avec la participation également de l'association Codz'art dans la cadre d'un marché



UNE JUDOKATE médaillée dans notre village

Nous ne pouvions passer sous silence la réussite d'une jeune et prometteuse lédennaise.

Dimanche 30 septembre 2018 avait lieu au Luc dans le Var la 1ere compétition Régionale cadets cadettes de la saison . C'est avec honneur que nous avons appris que **Melle Charlotte BOSATELLI** qui combat dans la catégorie moins de 63 kgs a terminé première.



Poursuivant son beau parcours, elle vient de remporter une place de vice-championne de France cadettes espoir et devient officiellement ceinture noire.

Nous lui souhaitons bonne chance pour les prochaines épreuves lui assurant du soutien de tout son village.

JOURNEE DU PATRIMOINE

La 35ème édition des journées du patrimoine ensoleillée a remporté plus qu'un vif succès animée par une chasse aux trésors dynamique organisée par le Conseil Municipal des enfants qui n'avaient pas manqué d'imagination dans un parcours qui permettait la traversée de notre beau village et la découverte de notre patrimoine.



Le château, l'horloge et notre belle église ont été parfaitement mis à l'honneur aux détours de nos ruelles et ont révélé leurs histoires pour le plaisir de tous les habitants du village.

Ce fut une très belle matinée très animée et qui a une nouvelle fois fait découvrir notre commune aux lédenonnais qui comme chaque année se sont retrouvés et ont échangé, entourés de leurs familles et amis.



LA SEMAINE BLEUE

Semaine bleue oblige aux fins d'honorer nos anciens, la Mairie a offert le 8 octobre dernier, en la salle du Parc, une dégustation à volonté de crêpes pour assouvir la gourmandise de nos sages.

L'après midi était animée musicalement par PIANISSIMO et son chanteur, M. ESPOSITO, qui a permis à nos aînés de chanter et danser tout en savourant les réalisations légères et sucrées de notre crêperie à domicile « **William crêpier traiteur à domicile** ».

Malgré un temps mitigé, nous avons pu apprécier que chaque année nos chers anciens viennent de plus en plus nombreux nous faire profiter de leur compagnie pendant quelques heures toujours aussi appréciable.



COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE 1918

Aux 11^{ème} jour, 11^{ème} mois, 11^{ème} heure, la cloche de notre église a retenti pendant 11 minutes pour commémorer le centenaire de la Grande guerre.

Comme en 1918, c'est de l'église qu'est partie la nouvelle et a donné le départ du cortège vers le monument aux morts pour une cérémonie particulière pour laquelle de nombreux villageois s'étaient déplacés aux fins de marquer de leur présence la célébration du 100^{ème} anniversaire de la fin de la Première Guerre mondiale.



Paix et respect étaient notamment et toujours les Maîtres mots de cet hommage par le discours introductif de Monsieur le Maire et le message officiel de l'Etat, suivis par la sonnerie aux morts, une minute de silence et le retentissement de l'hymne national repris par toutes les personnes présentes.

A l'occasion de cet anniversaire, deux gerbes de couleur bleue prédominante ont été déposées par la FNACA ainsi que par la Mairie en hommage à nos combattants.

Nos jeunes conseillers municipaux n'ont pas manqué de marquer leur présence en relatant des moments de vie et de résistance de nos valeureux soldats ainsi que de leurs épouses et mères durant cette douloureuse période.

Hommage fut également rendu par nos jeunes lédenonnais par la citation de nos enfants du village morts pour la France provoquant l'émotion dans l'assistance.

A la suite de cette cérémonie, le public a été invité à partager le verre de l'amitié dans la Salle du parc dans laquelle Mme Bernadette AYMARD GOUANT et les jeunes conseillers avaient préparé une superbe exposition relatant les conditions de cette Grande guerre pour que le souvenir de ces instants reste en nos mémoires.



Cette exposition est désormais installée en Mairie et nous invitons tous nos concitoyens à venir apprécier les nombreux témoignages réunis.



LES ASSOCIATIONS DE NOTRE VILLAGE

GARD ECO TRAIL – SORTIE PEDESTRE 09 JUIN

Une belle organisation sportive, avec un parcours de 08 kms : course ou marche !

Très beau parcours au départ et à l'arrivée à Lédenon avec un super ravitaillement à l'arrivée.

L'ensemble du parcours a été entièrement débalisé dès le lendemain.

Merci à tous les participants

Gard Eco Trail



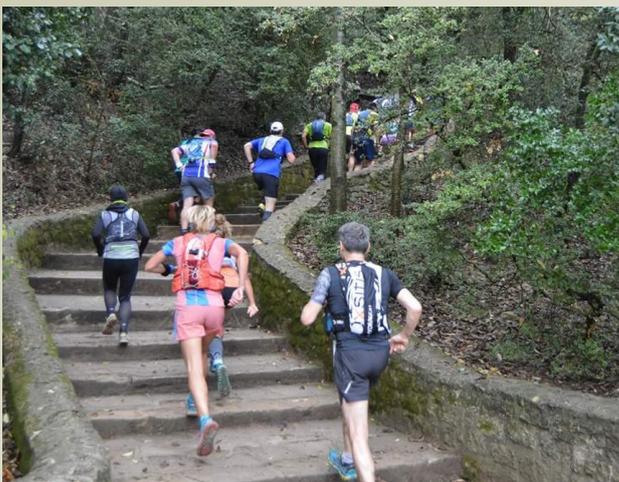
GARD ECO TRAIL 15^{eme} TRAIL DU PONT DU GARD 07 OCTOBRE

Le 15^{ième} Trail du Pont du Gard s'est tenu le dimanche 7 octobre 2018. Cette épreuve qui fait partie du Challenge Gardois des trails a été une réussite tant sur le plan de l'organisation que sur le plan de la participation avec **1000** participants engagés. Il se place ainsi comme le premier trail du challenge en termes de participants.

Ce challenge porté par le département du Gard au travers du label Gard Pleine nature correspond parfaitement aux valeurs que notre organisation souhaite véhiculer : développement durable, impact environnemental réduit, circuit court ...

La pluie que nos amis agriculteurs attendaient depuis plusieurs mois est finalement tombée dans la nuit de Samedi à Dimanche. Malgré cela, nous avons tenu bon et maintenu l'organisation qui s'est dans l'ensemble bien déroulée:

- . Un parcours apprécié de l'ensemble des coureurs avec de très nombreux retours positifs sur les réseaux sociaux
- . Un ravitaillement d'arrivée Bio à la hauteur de l'évènement



- . De nombreux remerciements de la part d'un très grand nombre de participants.
- . Une vraie rencontre avec une fine équipe de 6 belges, nos premiers touristes sportifs.
- . Une équipe de 7 masseurs présente pour accueillir les arrivants.

GARD ECO TRAIL

Et surtout un Aqueduc toujours aussi majestueux.

Après réflexion sur l'avenir de notre épreuve, nous avons pris la décision de poursuivre l'expérience mais sous une autre forme, celle que nous aurions dû imposer. Nous vous annonçons donc la création du **1er ECOTRAIL du Pont du Gard** qui se déroulera le **dimanche 6 Octobre 2019** sur une seule distance de 24kms. Nous amorçons un virage à 90° car nous croyons à l'effort collectif pour que nos sentiers restent nos sentiers.

Ainsi, nous allons axer l'ensemble de notre développement autour de plusieurs actions visant à réduire notre impact:

- . Arrêt des gobelets plastique remplacé par des gobelets carton.
- . Ravitaillement 100% bio.
- . Lots coureurs offerts aux coureurs par un spécialiste local des circuits courts.
- . Mise en place d'un service de covoiturage.
- . Réflexion sur l'utilisation des dossards (inscription sur le bras comme en Triathlon ?)
- . Arrêt de flyers papiers et une communication 100% dématérialisée.

Si vous avez des idées, nous sommes preneurs pour compléter cet agenda et définir ensemble le parcours qui sera proposé...

Amis traileurs, sponsors, partenaires, nous vous donnons donc rdv pour le :

**1^{er} ECOTRAIL du Pont du Gard,
le dimanche 6 Octobre 2019.**

**Bien sportivement,
Jérôme VILLARET**

Gard Eco Trail



ESPOIR CYCLISTE NIMOIS

VTT :Une saison sportive très prometteuse

C'est avec un grand honneur et beaucoup de plaisir que le club de l'**Espoir Cycliste Nîmois**, dont le siège est à Nîmes, a débuté sa 3^{ème} saison des entrainements de sa section VTT au départ de Lédénon.

Compte-tenu des travaux qui ont débuté au parc Létino, le départ se déroule désormais depuis le skate-park. Nous vous rappelons qu'à travers sa section « école de vélo », l'Espoir Cycliste Nîmois accueille des enfants dès l'âge de 6 ans tous les samedis à partir de 14h.



Fort de son succès, nous avons décidé de créer 4 groupes afin de permettre à nos trentaine d'enfants et parents accompagnants de s'épanouir dans notre belle garrigue Lédénonnaise .

Pour tout renseignement complémentaire, contactez :

Yannick ODIARD au 06 70 41 90 59

CLUB GYMNASTIQUE VOLONTAIRE LETINO



Dès le mardi 11 septembre les cours ont repris dans la salle du parc avec notre dynamique animatrice Sophie. Tous les premiers mardis du mois c'est Zumba et tous les 2^{ème} jeudis du mois c'est Step. Pour les autres cours Sophie ne manquant pas d'imagination, elle nous propose des séances avec les baguettes, glyding, élastiques... Bref toutes les séances sont uniques.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer et essayer !

**LE CHÈQUE SPORT
& BIEN-ÊTRE**
BY ACTOBI.COM

- **Le mardi** de 09h30-10h30 cours de gym douce
de 19h-20h cours adulte
- **Le jeudi** de 19h-20h cours adulte
- **Le samedi** de 10h-12h marche nordique



Sportivement,
le bureau

clubgvletino@gmail.com

06-15-06-71-36



LES BOULES DU CASTELLAS

Classement final du championnat bouliste saison 2018, après 14 concours avec 53 joueurs.

| | | | |
|--------------|------------------|---------------------------|--------|
| 1er senior : | Mr Joël Montet | de St Gervasy : | 94 pts |
| 2iè senior : | Mr Salvador Puig | de St hilaire d'Ozilhan : | 92 pts |
| 3iè senior : | Mr Damien Rey | de Nîmes : | 89 pts |

| | | | |
|---------------|--------------------|-----------------|--------|
| 1er féminine: | Mme Annie Chautard | de Meynes: | 50 pts |
| 2iè féminine: | Mlle Anaïs Montet | de St Gervasy : | 41 pts |

| | | | |
|-------------|----------------|--------------|--------|
| 1er espoir: | Gaétan Augras | de Lédenon | 54 pts |
| 2iè espoir: | Sonzogni Chris | de St Bonnet | 50 pts |

Fair-Play : Mr Kélian Deydie de St hilaire d'Ozilhan.

Concours locaux:

Vainqueurs : Challenge Souvenir J.Pricak et S.Vaillant.

Lucien Lembrouaj de Bezouze & Manuel Taboul de Lédenon.

Vainqueurs Coupe du Parc:

Ikbal Ramjanaly de Marguerittes & Manuel Taboul de Lédenon.

32 équipes ont participé lors du 1er concours officiel régional (doublette montée) en Mai.

56 équipes ont participé lors du 2iè concours officiel régional (doublette montée) en septembre.

CLUB LES VETERANS DU FOOTBALL

Assemblée générale des VETERANS FOOTBALL de LEDENON

C'est le vendredi 6 juillet , que s'est déroulée l'A.G des VETERANS DE LEDENON, au bar-restaurant « LE PASEO » à BEZOUCE chez notre ami MATHIEU ALCON.

Avec les résultats de la saison écoulée.

Un bilan financier sain et positif ,énuméré par le trésorier de l'association Mr HERLEM THOMAS , puis un autre bilan moral sur les résultats sportifs de la saison :

38 matchs joués

12 victoires 4 nuls 22 défaites

94 buts marqués 126 buts encaissés

Les meilleurs buteurs sont :

COCHET MICHAEL 20 buts , GOUTOULE GREGORY 12 buts ,

Puis le président sortant , GONZALES MICHAEL, a remis un maillot du club , à Mr FARNER Philippe dit « PAPI » , dirigeant historique du club , qui se retire pour des problèmes de santé . On pourra noter la bonne année de l'association suite aux manifestations qui se sont passées dans le village (MARCHE DE NOEL , MARCHE DE PRINTEMPS ,) qui attira bon nombre de personnes de LEDENON ou d'ailleurs !

Le bureau fut renouvelé , et étoffé de plusieurs membres pour apporter un vent nouveau et des idées , de part leurs motivations et connaissances pour que cette association perdure le plus longtemps possible .

Composition du nouveau bureau :

Président : GUIRAUD CHRISTOPHE

Secrétaire : MASSUELLE BENOIT

Trésorier : HERLEM THOMAS

Membres actifs : GOUTOULE GREGORY, BARBRY CEDRID, ALLALI YOANN et JANAUDY SEBASTIEN

Ensuite ce fut la présentation du calendrier 2018-2019, avec 38 matchs en prévision et différentes manifestations: LOTO, REPAS SOIREE DANSANTE,....



La soirée s'est terminée par un apéritif et une succulente paella préparée par le chef pour tous les présents .

Le président
C. Guiraud

VELO LEDENON

En association avec le Circuit de Ledenon



600 sportifs à la Nîmes Garrigue VTT (NGVTT) !!!

Nous souhaitons, partager avec vous notre satisfaction pour la parfaite réussite de notre randonnée **Nîmes Garrigue VTT** ainsi que vous renouveler nos remerciements pour votre implication à nos côtés.

C'est effectivement sous le signe de la réussite et de la convivialité que s'est déroulée le 24 juin dernier cette importante manifestation organisée par notre club du VéloLédenon. Cette manifestation qui en était à sa Quinzième édition a été un important succès sur le plan de la fréquentation puisque l'événement a déplacé **près de 600 participants sur le site de Lédenon**, venus de tout le département et des régions limitrophes. L'image du club et la promesse d'un parcours d'exception a certainement attiré les participants.

Les participants étaient tous unanimes sur la qualité des parcours et sensibles au privilège qui leur avait été donné de partir et d'arriver depuis le site du Circuit de Lédenon, de franchir les sites du Pont du Gard, Collias et la voie romaine « La Torte ».

D'ores et déjà, nous allons travailler à l'organisation de la prochaine **édition 2019**, avec plus d'ambition encore.

**Le bureau
VéloLédenon**



CLUB HISTOIRE ET ARCHEOLOGIE Le Musée de la Romanité Nîmes

Le 7 septembre 2018 nous étions 33 participants, venus directement au musée ou en co-voiturage puis le tram, a effectué une visite guidée du musée de la romanité à Nîmes avec la découverte de l'exposition temporaire consacrée aux gladiateurs juste avant son départ définitif pour Naples.

La visite s'est prolongée librement dans les différentes collections et possibilité de monter sur le toit terrasse avec vue sur les arènes et la ville de Nîmes.

Une bonne expérience historique pour tout le monde.

En 2019 nous renouvellerons cette expérience sur un autre Musée.



CLUB HISTOIRE ET ARCHEOLOGIE Sortie au château de Suze la Rousse le 22 septembre 2018

Le soleil est au rendez-vous quand nous partons vers Suze la Rousse en Drôme provençale. Nous arrivons devant un château forteresse imposant. En pénétrant dans la cour, nous découvrons qu'au fil des siècles il a été transformé, grâce à la percée de très grandes fenêtres, en une résidence lumineuse et accueillante avec un point de vue magnifique sur les alentours.

Notre guide nous a conté quelques anecdotes intéressantes ayant trait à la vie dans cet édifice. L'heure tourne nous nous restaurons avec un bon menu du terroir.

Ensuite visite de l'église abbatiale œcuménique d'Aiguebelle où vit une communauté de moines cisterciens. Nous ne pouvons partir sans un arrêt au musée de la distillerie de Vallaurie. Après dégustation de sirops et liqueurs, c'est le retour au bercail.

La bonne humeur a régné tout le jour chez les 45 participants.



Sian countén,recoumensarén l'an que vén
(nous sommes contents,nous recommençons l'an prochain)

Le bureau

LA BIBLIOTHEQUE DE LEDENON

Après les vacances d'été, la bibliothèque a repris son rythme de permanences :

les lundi et vendredi de 13 h 45 à 16 h 45.

De nouveaux livres pour adultes et enfants sont arrivés.

Depuis début septembre, Anny BAULT est venue renforcer notre équipe.

Alors, si comme Anny, vous avez un peu de temps libre et le goût des livres, venez rejoindre notre équipe de bénévoles.

Bernadette Aymard - Anny Bault - Mona Blanc - Danielle Brilla -
Josette Fabre - Nadine Nicoud - Michèle Penot - Claudie Solau.

Contact : Nadine Nicoud 04 66 37 25 85

nadine.nicoud@orange.fr



APAE
FETE DES ECOLES
Vendredi 29 juin 2018



MERCI



Du nouveau à l'APAE,

Le 11 septembre dernier, lors de l'assemblée générale de l'APAE, le bureau nous a appris qu'aucun de ses membres ne souhaitait se représenter.

Cinq nouvelles mamans ont décidé de reprendre le flambeau et faire que l'énergie déployée tout au long de l'année scolaire soit maintenue.

Une nouvelle équipe est donc en place présidée par Laura Dupont, Betty Addallah Mari (Vice Présidente), Julie Quiot (Trésorière), Céline Lunel (Trésorière adjointe) et Aurélie Bernard (Secrétaire).

Nous souhaitons tout mettre en œuvre pour faire vivre la vie du village de nos petites têtes blondes.

De nombreuses manifestations sont prévues tout au long de l'année scolaire.

Le **15 octobre**, un goûter partagé suivi du verre de l'amitié a été organisé à la salle des fêtes. L'objectif était de se présenter et de créer du lien entre les parents.

Le **31 octobre**, monstres, sorcières et vampires se sont donnés rendez-vous pour la fête de la citrouille. Les enfants ont pu participer à diverses animations malgré le mauvais temps.

L'APAE propose également cette année des activités autour de Noël.

Une première vente de sapin de Noël a eu lieu au village courant novembre. Ce fut une belle réussite, les villageois ont bien joué le jeu avec une cinquantaine de sapins achetés.

Nous serons présentes le 9 **décembre** au marché de Noël organisé par l'association Codz'art. Les petits comme les plus grands pourront participer à l'atelier d'écriture « Ma lettre au Père Noël » et la déposer dans notre boîte aux lettres féerique. Vous pourrez également vous réchauffer autour d'une gaufre ou d'un chocolat chaud.

Le **12 décembre**, un atelier créatif « décore le sapin » sera tenu sur la terrasse de Coté Parc. Nous comptons sur la présence des parents pour fabriquer un gâteau que l'on pourra partager !

Nous vous retrouvons également un vendredi par mois à la « crêpe rit » qui remporte un franc succès chaque fois !

On ne vous en dit pas plus pour l'instant ! mais si vous voulez nous suivre et connaître nos différentes manifestations rejoignez nous sur le Facebook.

Nous remercions les familles pour leur participation de près ou de loin à notre association,

Vous souhaitez vous investir auprès de nous, n'hésitez pas, une belle aventure humaine en perspective !



Nous sommes preneuses de vos idées et motivées pour faire rêver nos enfants !

L'argent récolté via nos actions permettra de co-financer tous les jolis projets des maitresses pour nos bambins !

Tout seul on va plus vite ...ensemble on va plus loin !

apae ledenon@gmail.com

Julie 0646656108

Facebook : apae ledenon

SUPER



location



**58 avenue Clément Ader - ZAC du Tec
30320 MARGUERITTES**

Tél. 04 66 75 68 68 - Fax 04 66 75 68 69

*Ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 20h
Le dimanche matin de 8h30 à 12h30*



Station service 24h/24h
Lavage automatique 24h/24h

AGENDA

NOVEMBRE 2018

11 novembre Commémoration Armistice 1ere Guerre Mondiale

Exposition Club Histoire et Archéologie

30 novembre Conférence Club Histoire et archéologie

DECEMBRE 2018

01-23 décembre Inscription au concours de crèches

02 décembre Pestaclé de l'Agglo

Aladine et la lampe de poche merveilleuse

09 décembre Marché de Noël CODZ'ART

14 décembre Repas des Aînés

16 décembre concert de Noël avec la chorale, La ritournelle, dans l'église

JANVIER 2019

12 janvier 18h30 Résultats Concours de crèches

19h00 Vœux de Mr le Maire

FEVRIER 2019

3 février Loto de la Paroisse

10 février Loto APAE

23 février Soirée Dansante les vétérans du foot



MARS 2019

24 mars Loto de s vétérans du foot

AVRIL 2019

07 avril Carnaval APAE

22 avril Chasse à l'œuf



CONCOURS DE CRECHES 2018



La municipalité de LEDENON et la commission des festivités, organisent cette année encore le traditionnel « concours de crèches et de villages provençaux » qui est ouvert à tous les habitants du village (Les enfants ont également leur propre concours) qui se déroule ainsi :

- Inscriptions en MAIRIE jusqu'au 21 décembre 2018
- Passage du jury, du 26 décembre 2018 au 11 janvier 2019
- Remise des prix à tous les participants à partir de 18 h 30 lors de la cérémonie des « vœux du maire » le samedi 12 janvier 2019.

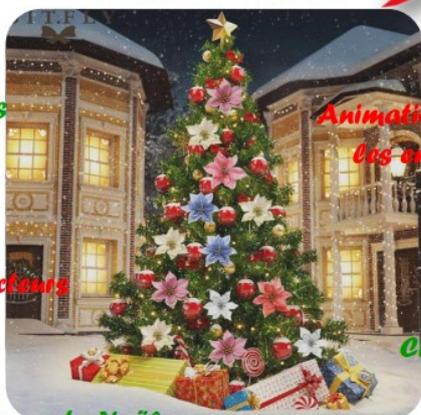


En espérant vous compter encore nombreux et nombreuses cette année.



LEDENON MARCHÉ DE NOËL

Dimanche 9 décembre 2018
Sur la Place du Marché
de 10H00 à 20H00



Artisans

Animations pour
les enfants

Producteurs

Créateurs

Repas de Noël
dans la Salle des Fêtes

Vin Chaud
Châtaignes grillées



L'Association CODZ' Art
2 Chemin des Abeilles, 30210 Lédénon
codz.art@gmail.com



**L'APAE de Lédénon vous
donne rendez-vous le
Dimanche 9 Décembre**

**AU MARCHÉ DE NOËL
SUR LA PLACE DU MARCHÉ DE 10H À 20H**

**Distribution des sapins de Noël
de 10h à 12h**

**BOITE AUX LETTRES DU
PÈRE NOËL**

ATELIER CRÉATIF

**VENTE DE GAUFRES ET DE
GÂTEAUX**

**VIENS VITE
ÉCRIRE TA LETTRE
AU PÈRE NOËL!!**

apae
association des parents et amis
de l'école de Lédénon

Daddy's Pizza
06 04 50 58 61
TOUS LES MERCREDIS A 18H00



Tarif
Unique

7€

LES ROUGES

Margherita : tomate, emmental, olives
Regina : tomate, emmental, jambon, champignons, olives
Royale : tomate, emmental, jambon, champignons, œuf, olives
L'anchois : tomate, emmental, anchois, olives
4 fromages : tomate, emmental, chèvre, roquefort, mozzarella, olives
Chèvre : tomate, emmental, chèvre, olives
Roquefort : tomate, emmental, roquefort, olives
L'espagnol : tomate, emmental, chorizo, olives
L'orientale : tomate, emmental, merguez, poivrons, olives
Thon : tomate, emmental, thon, olives
Brandade : tomate, emmental, brandade, olives
Bolognaise : tomate, viande hachée, oignons, olives
Cévenole : tomate, emmental, chèvre, jambon cru, olives

LES BLANCHES

Camembert : crème, lardons, emmental, camembert, olives
Tartiflette : crème, lardons, emmental, pommes de terre, reblochon, olives
Kebab : crème, sauce blanche, kebab, emmental, olives
Alsacienne : crème, lardons, champignons, emmental, œuf, olives
L'abeille : crème, emmental, chèvre, miel, olives

LES SUCREES

Milann : Nutella, m&m's
Sandro : Nutella, banane, coco

Toutes nos Pizzas peuvent
être réalisées, selon votre goût,
à la **TOMATE** ou à la **CREME**



LES MANIFESTATIONS DE NIMES METROPOLE

Les Festacles 2018 de l'agglo



DÉCEMBRE 2018

nîmes métropole
fiers de notre avenir

ENTRÉE GRATUITE
dans la limite des places disponibles
Billet à retirer à l'entrée dès 15h30

RETROUVEZ TOUTE LA PROGRAMMATION SUR
www.nimes-metropole.fr

Lic. 2-1079830 - 3-1079831

THÉÂTRE

ALADINE ET LA LAMPE DE POCHE MERVEILLEUSE

La petite ne veut pas dormir... La petite réclame son histoire favorite, l'histoire d'Aladin et de sa lampe merveilleuse. Mais Papa et Maman sont occupés, ils retapissent la chambre de la petite. Alors au milieu de leur chantier, Maman a décidé de raconter SA version inédite d'Aladin. Une version où Aladin serait AladinE, et où Jasmine serait Jasmin. Et c'est ainsi que l'échafaudage et les rouleaux de tapisserie de Papa et Maman vont se transformer en palais majestueux, en désert splendide, en oasis magique. La petite AladinE et sa lampe de poche magique, c'est un conte de fées en chantier et enchanté !

Compagnie BAO
De Jordi Cardoner
Avec Marick Revollon et Jordi Cardoner
Dès 3 ans - Durée 50 min

THÉÂTRE MAGIE

L'AFFAIRE PÈRE NOËL

Noël approche... mais cette année, rien ne se passe comme prévu... En effet, on apprend que le Père Noël a disparu ! Les lutins vont donc devoir faire appel à Allan Watsay, célèbre détective privé, pour résoudre ce mystère. Dès le début, cette enquête s'annonce très compliquée car la rencontre entre Gribouille le lutin et Allan Watsay est pleine d'imprévus... Réussiront-ils à remplir cette mission de la plus haute importance ? Est-ce que les enfants les aideront à comprendre pourquoi le Père Noël a disparu ? Vous le saurez en les aidant à réaliser cette affaire afin de sauver les fêtes de Noël du monde entier. Magie, suspens, humour et participation active des enfants.

Compagnie Sens en Éveil
De Sébastien Desault
Avec Sébastien Desault et Vanessa Desault
Dès 3 ans - Durée 50 min

Dim. 2/12 à 16h
Ledenon / Salle du Parc de Ledenon
★ Place de la Fontaine

Sam. 8/12 à 16h
Mauressargues / Foyer Les Fontaines
★ Combe des Oiseaux

Sam. 1/12 à 16h
Bezuze / Salle des fêtes
★ 7 Route Nationale

Dim. 16/12 à 16h
Générac / Salle Léopold Delmas
★ Avenue Yves Bessodes



THÉÂTRE

NOËL SUR LES TOITS

Cette année c'est certain, Arthur et Louise, deux enfants intrépides ou presque, vont enfin rencontrer le Père Noël ! Cette année c'est sûr, ils ne peuvent pas le rater puisqu'ils ont décidé de l'attendre sur le toit de leur immeuble malgré le froid de cette nuit magique. Soudain, une silhouette se dessine... Mais est-ce bien lui qui arrive ?

Compagnie Scénofolies
Avec Céline Cara, Carole Bellanger
De et mis en scène de Carole Bellanger
Dès 3 ans - Durée 45 min

THÉÂTRE

TOUWONGKA

Cinq comédiens chanteurs, danseurs, vous entraînent dans un spectacle captivant et plein d'imagination... Découvrez comment le zèbre, le singe, la girafe et la tortue feront face à un lion capricieux et tyrannique dans la jungle de Touwongka... Des personnages déjantés, délirants et attachants, des chansons pétillantes pour une comédie musicale qui enchante petits et grands... Mais sous le masque riant des animaux on reconnaît peut-être quelques failles de nos amis humains...

Jimini et Cie
De et avec Silvia Claret
Dès 3 ans - Durée 50 min

Sam. 1/12 à 16h
Redessan / Salle Numa Gleizes
★ Avenue de la République

Dim. 9/12 à 16h
Gajan / Foyer La Davalade
★ Rd300

Sam. 8/12 à 16h
Saint Mamert du Gard / Foyer
★ Centre du village

Dim. 16/12 à 16h
Moulézan / Foyer
★ 1 chemin des Lens



MUSIQUE DANSE

WAPAPI'SNEY

Mr WAPAPI a choisi notre compagnie pour l'aider à mettre en scène ses histoires magnifiques ! Avec humour et poésie, il vient nous conter son merveilleux voyage au Royaume des Dessins Animés. Un spectacle vivant et chorégraphié aux décors projetés sur écran géant. Wapapi'sney est un voyage haut en couleurs qui nous plonge dans l'univers féérique des enfants.

Compagnie Douce France
Dès 3 ans - Durée 50 min

THÉÂTRE

INSPECTEUR TOUTOU

Une nouvelle enquête démarre pour Inspecteur Toutou. Aidé par le Génie du miroir magique, il se lance dans une aventure incroyable qui le fera rencontrer tour à tour le Loup du Petit Chaperon rouge, La Reine de Blanche-Neige, Le Prince charmant de la Belle au bois dormant. Les interventions d'Inspecteur Toutou, chien gaffeur mais terriblement attachant, entraîneront des rebondissements inattendus. Heureusement, La Fée Rutabaga lui permettra de se sortir des situations les plus délicates. Venez participer à cette féerie policière au pays des contes célèbres !

Compagnie Tête en l'Air
Avec (en alternance) Alice Bié, Laëtitia Bisch, Letti Laubies, Nicolas Jauregui, Victor Le Lorier, Rémi Viallet
Dès 3 ans - Durée 50 min

Dim. 9/12 à 16h
Marguerites / Salle Polyvalente
★ Rue Marcel Bonnafox

Sam. 15/12 à 16h
Bernis / Salle polyvalente
★ 25 Route de Nîmes

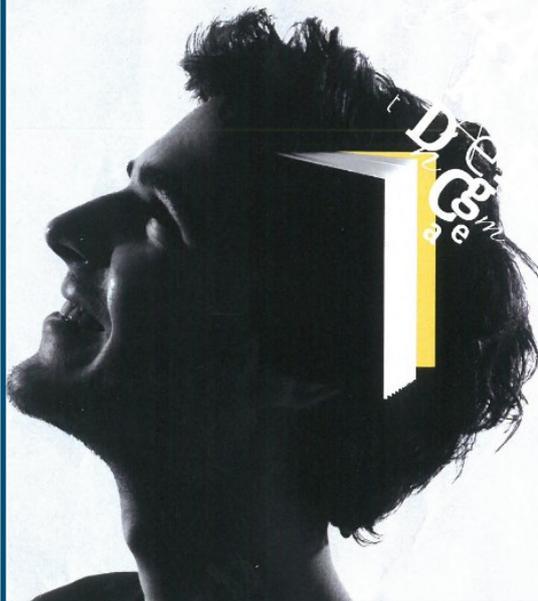
Dim. 2/12 à 16h
Sauzet / Foyer
★ Grand Rue

Sam. 15/12 à 16h
Manduel / Salle des arènes
★ Avenue Pierre Mendès France



Grand prix D'Encre et de Gard

Concours d'écriture gratuit ouvert aux Gardois(es)
(3 catégories : 11-15 ans / 16-20 ans / 21 ans et plus)



Lancement :
5 novembre 2018

Clôture
de réception
des textes :
28 février 2019



1^{ère} édition

Grand prix D'Encre et de Gard

Le Département du Gard a le plaisir de proposer un Grand prix littéraire qui invite Gardoises et Gardois à partager leurs mots d'écrivains amateurs.

Autour de «La différence» sous toutes ses formes, riche thématique de cette 1^{ère} édition, s'exprimeront les talents sur nos territoires.

Dans cette aventure d'écriture, il s'agit aussi de promouvoir le livre et la lecture par le biais de la création littéraire, en portant attention aux pratiques des amateurs gardois, à leur inventivité, à leur créativité, qui valorisent notre Département et ses atouts.

Denis BOUAD
Président du Département
du Gard

Hélène MEUNIER
Conseillère départementale
Déléguée à la Lecture publique



Informations et documents pour inscription sur le site : www.gard.fr

NIMES AGGLO RANDO

l'application qui connecte les randonneurs

Nîmes Métropole connecte les randonneurs sur une application : Nîmes Agglo Rando ! Ludique et interactive elle propose d'ores et déjà 15 boucles classées selon leur niveau, leur temps de réalisation et le nombre de kilomètres à parcourir.

À l'heure du numérique, les pratiques sportives et de loisirs s'adaptent ! C'est le cas de l'application Nîmes Agglo Rando. Une appli pensée pour les randonneurs sous forme de GPS amélioré.

Très simple d'utilisation et disponible sur tous les smartphones, l'application propose pour le moment 15 boucles.

Parmi les options proposées, vous pouvez retrouver les manifestations du territoire, les endroits où manger et dormir. Vous pouvez également prendre des photos du territoire et les partager sur les réseaux sociaux.

Alors n'attendez plus et ayez le réflexe de ces 3 mots : Nîmes Agglo Rando.

MÉTRO BOULOT DODO ? *Non !*



Création Nîmes Métropole © Richard F. Frenck - Ne pas jeter sur la voie publique

CHRONIQUE DE NOTRE VILLAGE

Les stations Carita Bleu, Cassis Noir de Lédenon,

L'historique de ces deux sigles est en fait le code des deux stations de goniométrie de l'armée de l'Air installées sur le plateau de Lédenon, lieudit « le Sémaphore » des années 1950 à 1960.



Le goniomètre est un récepteur radio permettant à un avion ou à un navire de connaître instantanément et avec précision sa position et son cap.

Une vingtaine de militaires de l'Armée de l'Air rattachés à la base d'Orange se sont installés dans le village de Lédenon durant une dizaine d'année.

La station Carita avait la gestion des aéronefs militaires et Cassis Noir tous les aéronefs pour la mission défense du territoire.

Les veilles à la station Carita étaient celle de l'aéronautique du lever au coucher du soleil sauf le samedi et le dimanche. Les veilles de la station Cassis étaient permanentes puisqu'elles prenaient

tout le trafic aérien. Le chef de Station ainsi que son adjoint étaient logés dans une maison avec leurs épouses et le reste « de la troupe » dans une autre maison avec, très important un « cuisto ».

L'armée de l'Air avait un contrat avec l'épicier du village M. RIVIERE et le boulanger M. TOLEIGNE.

Ces militaires faisaient partie intégrante du village. Durant la saison de cueillette des fruits et les vendanges, pour améliorer la solde ils travaillaient aux champs. Ils participaient aux travaux d'améliorations du village (réparations diverses pour la municipalité et autres).

Deux petites anecdotes :

La première « il n'y a eu aucune fête du village pendant leur présence par peur peut être que les filles choisissent comme cavalier nos beaux militaires ? »

La deuxième, l'intendant trouvait bizarre une facturation importante de consommation de carottes chez Monsieur l'épicier. Une ruse permettait aux militaires en accord avec ce commerçant d'acheter du vin à la Cave Coopérative.

En conclusion plus de la moitié des militaires se sont mariés avec des filles du village, dont mon père.

Je remercie M. RIDEL Léo pour son témoignage.

Christian BARTHES

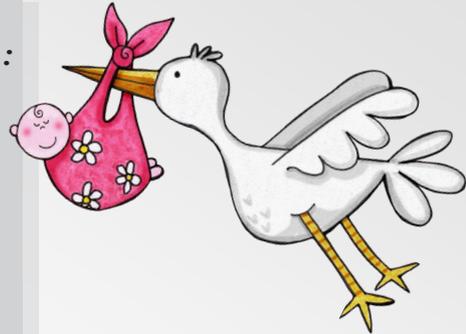


ETAT CIVIL

JUIN—NOVEMBRE 2018

Ils nous ont rejoints pour le bonheur de leurs parents :

ANTOINE CAMILLERI 25 juillet 2018
SIRINE FREIWALD 29 aout 2018
CHLOE ALMEIDA 29 aout 2018
ZOE LOPEZ 17 septembre 2018
VICTOR et MARIA TRINQUIER 28 septembre 2018
ROBIN JEANJEAN 09 octobre 2018



Naissances auxquelles la Commune a souhaité également s'associer, en signe de bienvenue aux nouveaux nés, avec des doudous tout doux offerts au nom de Monsieur le Maire du conseil municipal et des administrés.

Avec toutes nos félicitations aux nouveaux parents.

Ils se sont unis

GUILLAUME MARTY ET ELODIE BOUCHET 28 juillet 2018
PATRICE MOURISSARGUES ET CANDY BRES 11 aout 2018
JULIEN MARTIN ET AURELIE VALENTIN 22 septembre 2018
ARTURO MARTINEZ ET SYLVIE LARSONNEUR 13 octobre 2018
MELLOUKI MERIEM ET GRAU MICHEL 03 novembre 2018

FELICITATIONS

Les 80 printemps

Mr le Maire et ses conseillers souhaitent un très bon anniversaire à :

SCALESE BERNADETTE
TEISSEIRE NICOLE
VISTOLI ROLAND
ROUSSEAU RENE

ASSOCIATIONS DU VILLAGE

| ASSOCIATIONS | ADRESSE | PRESIDENT | CONTACT | ADRESSE MAIL |
|--|--|---------------------|--------------------------------|--|
| A.P.A.E. | Rue du Parc 30210 Lédénon | DUPONT Laura | DUPONT Laura | apae.ledenon@gmail.com |
| A.P.C.V (Cadre de vie) | Villa Solaire Garrigues Basses Ch des Grandes Vignes 30210 Lédénon | GOSSELIN J.Francis | GOSSELIN J.Francis | goss207@gmail.com |
| Amis de l'Aqueduc | 3 rue Deves 30210 Lédénon | CHAY Colette | CHAY Colette | colette.chay@orange.fr bernadette.aymard-gouant@orange.fr |
| Boules du Castellàs | 13 av des 4 vents 30210 Lédénon | TABOUL Manuel | TABOUL Manuel | manuel.taboul@orange.fr |
| Club de Gymnastique Volontaire Létino | 3 lot Clos des Cerisiers 30210 Lédénon | ODIARD Isabelle | ODIARD Isabelle | yannetisa30@gmail.com |
| CODZART | 2 chemin des Abeilles 30210 Lédénon | CHAMONTIN Luc | MANOLACHE Daniela | codz.art@gmail.com |
| Culture et Loisirs | Avenue des 4 vents 30210 Lédénon | OLESKIEWICZ Monique | OZENDA Sylvie | sylvioezenda@orange.fr |
| E.S.3.M (Foot enfants) | 2 rue de la Commune 30320 Bezouce | FUGIER Luc | FUGIER Luc ARNAUD Richard | luc-fugier@hotmail.fr es3m@wanadoo.fr |
| Entente Judo du Pont du Gard | 27 rue du Levant 30210 Lédénon | BOSATELLI Stéphane | BOSATELLI Stéphane | bosatelli.stephane@gmail.com |
| Gard Eco Trail | 10 Clos des Cerisiers 30210 Lédénon | VILLARET Jérôme | VILLARET Jérôme | gardecotrail30@yahoo.fr |
| Lédénon Animation | | GUTIERREZ Clément | GUTIERREZ Clément | comitedesfetes.ledenon@gmail.com |
| Li Gineste (Club des aînés) | 17 chemin du Grès 30210 Lédénon | AIME Jean | AIME Jean | jeanpaula.aime@orange.fr |
| Ritournelle de Meynes (Chorale) | Les Mugues 30210 Lédénon | ARMAND Paule | ARMAND Paule | g.armand30@gmail.com |
| St Hubert (Chasse) | Chemin de la Cabane Reinette 30210 Lédénon | PRAT Serge | PRAT Serge | spsergeprat@gmail.com |
| Vélo Lédénon (VTT) | Rue du 18ème siècle 30210 Lédénon | RIDEL Gilles | EXPERT Claude LERDA Patrick | claud.e.expert447@orange.fr patrick.lerda@orange.fr |
| Vétérans Foot | 13 rue de l'Olivierie 30210 Lédénon | GUIRAUD Christophe | GUIRAUD Christophe | veterans_ledenon@mail.fr |
| Bibliothèque Municipale | Place de la Fontaine 30210 Lédénon | NICOUD Nadine | NICOUD Nadine | nadine.nicoud@wanadoo.fr |
| Les FRANCAS (Centre de loisirs) | L'Altis- 165 Rue Philippe Maupas-30900 Nîmes | TESTUD Grégory | TESTUD Grégory | 4moullins@francas30.org |
| Ordre de Malte | Rue de l'Hôtel de Ville 30210 Lédénon | CHAPUIS Anne-Marie | CHAPUIS Anne-Marie | semperfi7@orange.fr |
| Paroisse | Rue du Parc 30210 Lédénon | PERTUSIER Claude | TRINQUIER Marie-Thérèse | cpertusier@wanadoo.fr |

LES CONTACTS UTILES

LA MAIRIE

Du lundi au jeudi : 10h à 12h - 14h à 18h
(fermeture le mercredi après – midi)
Vendredi 8h à 12h – 14h à 17h
Tel : 04 66 37 26 46
Fax : 04 66 37 08 92
contact@mairie-de-ledenon.fr
Site internet : www.ledenon.fr

LA POSTE

04 66 37 35 25
Lundi - vendredi 8 h - 11 h
L'agence Postale sera fermée le 3eme samedi de
chaque mois.
Pour les autres samedis, l'agence sera ouverte de
08h30 à 11h00

MARCHE

Tous les mardis dans le parc de 07h30 à 12h00

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Lundi et vendredi 13h45 à 16h45
Fermé pendant les petites vacances scolaires
Mardi 9 h à 11 h en juillet et aout
Mme NICLOUD 04 66 37 25 85

ECOLES

Primaire La Fontaine 04 66 37 09 18
Maternelle l'Orangerie 04 66 01 84 02
Représentant des parents d'élèves élus :

ASSISTANTE SOCIALE CONSEIL GENERAL

Pour rendez-vous ou visite à domicile.
04 66 02 80 33

MEDECIN

Dr Gauthier 04 66 37 08 74

INFIRMIERE

Mme EXPERT 04 66 37 28 85

PHARMACIE BEZOUCE

04 66 75 15 50

GENDARMERIE

Brigade de Marguerittes 04 66 75 39 40

POMPIERS

Caserne de Marguerittes 18

POLICE SECOURS 17

SAMU 15

ERDF Dépannage

09 69 32 18 57
Www.erdf.fr

GAZ Urgence sécurité gaz 08 00 47 33 33

SAUR Urgence dépannage

04 30 62 10 09

CONCILIATEUR de JUSTICE

04 66 75 23 25 (Mairie de Marguerittes)
04 66 20 08 91 (Mairie de Rodilhan)
04 66 75 25 16 (Mairie de Poulx)
04 66 20 22 08 (Mairie de Redessan)

ORDURES MENAGERES

04 66 02 54 54 (Nîmes Métropole)

ORANGE

Demandes commerciales 1014
Dysfonctionnement des services Internet 3900
Dysfonctionnement de la ligne téléphonique
1013
Assistance technique mobile 3970 ou 700 depuis
votre mobile
Site internet www.orange.fr

AVIS DE VALEUR OFFERT

iad

1^{er}
réseau
français
de mandataires en immobilier

Avançons ensemble vers
votre projet immobilier



Réseau de proximité
des milliers de conseillers en France



Large diffusion des
annonces



Honoraires
adaptés



Savoir-faire
et formation

Contactez le conseiller en immobilier
près de chez vous !



Laura **BOUDOU**



06 82 45 24 77

✉ laura.boudou@iadfrance.fr

iadfrance.fr





AFM TÉLÉTHON

INNOVER POUR GUERIR



SAMEDI 1er DECEMBRE 2018

CIRCUIT de LEDENON

Baptêmes de Piste

CIRCUIT DE LEDENON

WWW.LEDENON.COM

à partir de 5 euros

Toute la journée

Sensations

garanties



Inscription et réservation
au 04 66 37 11 37

Vous pouvez venir
avec votre casque

WILLAU PNEUS

VENTES PNEUS NEUFS & OCCASIONS - MONTAGE
ÉQUILIBRAGE - PARALLÉLISME - RÉPARATION
TOURISME - UTILITAIRE - PL - AGRICOLE

Tél. : 04 66 03 29 07

Tél. : 09 66 98 64 97

Mail : willaupneus@orange.fr



4020, Route de Beaucaire - 30210 SERNHAC



RESTAURANT
LE BISTROT

31 DÉCEMBRE 2018

SUR RÉSERVATION

♦ **65 €** ♦

PAR PERSONNE

2018-2019

NEW YEAR

Party

**BUFFET CHIC
ET BOISSONS**

♦ **À VOLONTÉ** ♦



SOIRÉE DINATOIRE CHAPEAUTÉE

LE BISTROT - RN 86 SERRE PLOUMA - 30210 LEDENON

06.23.52.58.20

Création: stickers Shop - 17 CHEMIN DU GRÈS - 30210 LEDENON - 06.06.99.10.10



*Produits oléicoles et locaux
Cosmétiques
Idées cadeaux*

*Boutique ouverte
Du Mardi au Samedi
De 09h à 12h
Et de 15h à 19h*

Fermée le dimanche et lundi

*Téléphone : 04.66.81.17.62
Mail : loulivo30@gmail.com*



**Pensez à vos cadeaux de fin d'année.
Coffret à partir de 15 euros**